

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1995**

**Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques**

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X

14X

18X

22X

26X

30X

12X

16X

20X

24X

28X

32X

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient de:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

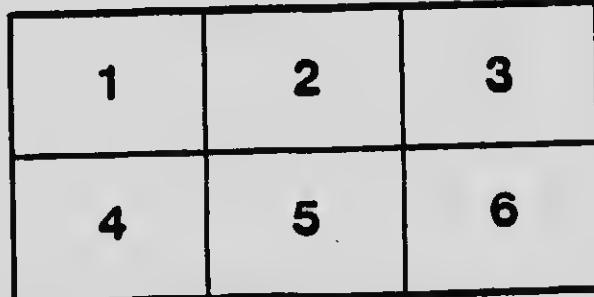
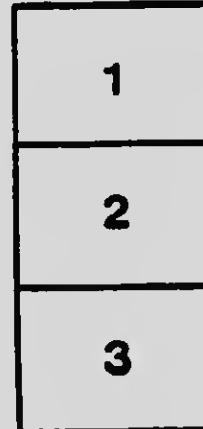
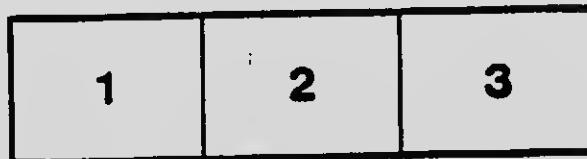
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol → meaning "CONTINUED", or the symbol ▶ meaning "END", whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

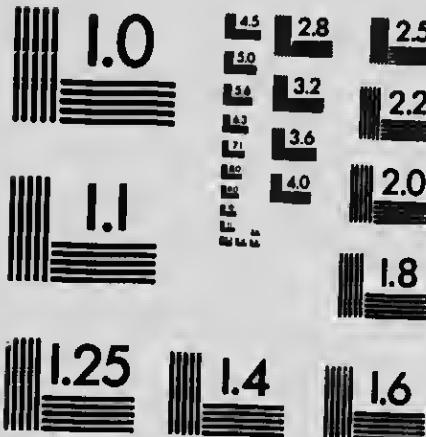
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plan et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plan, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▶ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART  
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

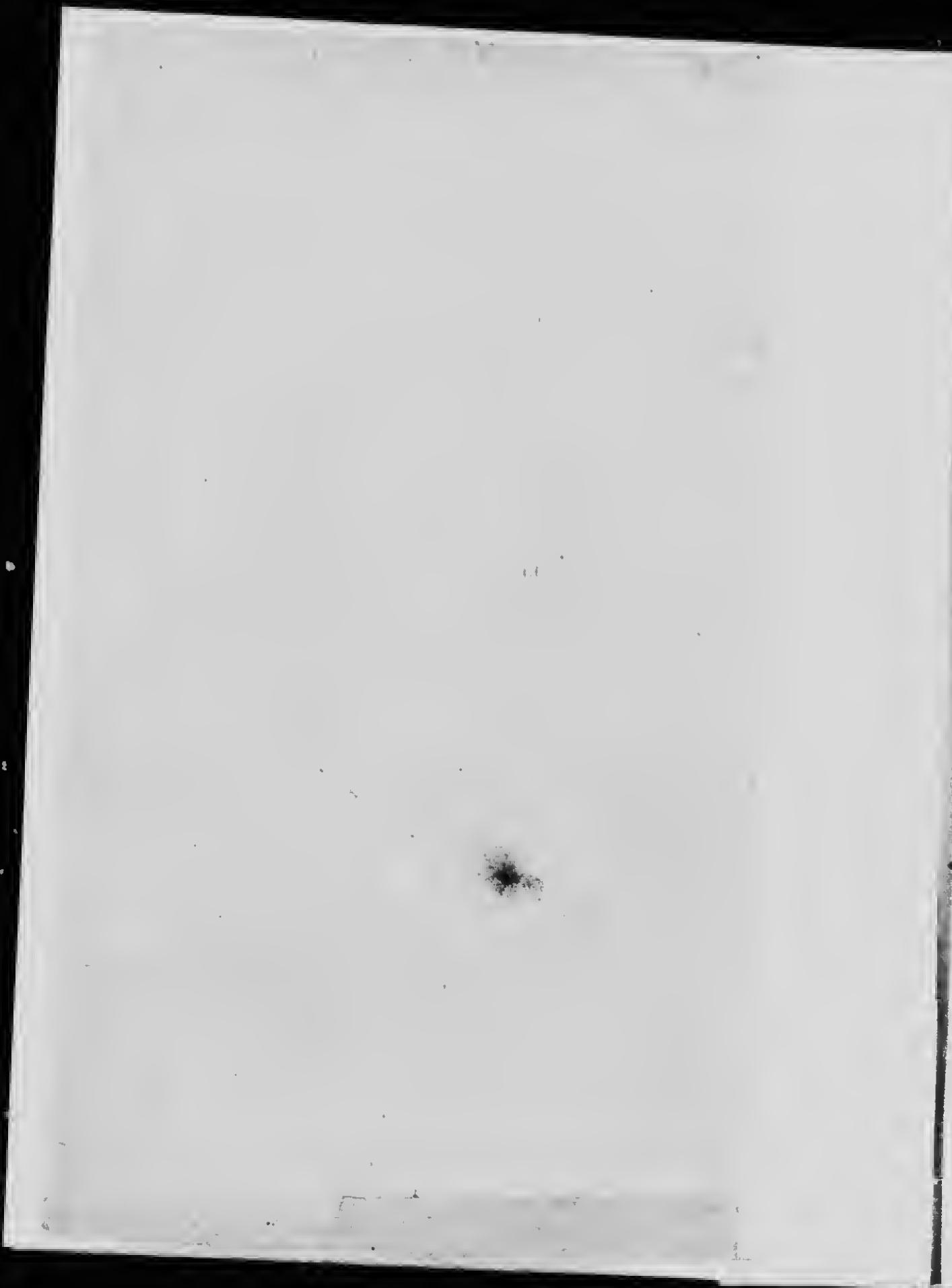
1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax



**SIR WILFRID LAURIER**  
**CHEF DU PARTI LIBÉRAL**



© H. Léveillé



# SIR WILFRID LAURIER

Chef du Parti Libéral

---

Les électeurs du Canada vont être avant peu appelés à prononcer pour la quatrième fois leur jugement sur l'administration de Sir Wilfrid Laurier.

Dans l'ordre naturel des choses le gouvernement aurait encore une année et virtuellement deux années à jouir du pouvoir. Mais il faudrait être aveugle pour ne pas constater l'indication certaine qu'avant ce terme le gouvernement demandera aux électeurs d'confirmer la confiance exprimée déjà à trois reprises différentes dans le chef vénéré qui depuis quinze ans mène avec une main aussi habile, un esprit aussi avisé, un génie aussi fécond les destinées de ce beau Canada.

Pour notre part, nous n'avons aucun doute dans le verdict qui sera rendu.

Le peuple en général, et surtout le peuple canadien est sincèrement juste; ses décisions sont toujours frappées au coin de la plus parfaite équité. Naturellement il peut quelquefois laisser obscurcir la clarté et la netteté de ses sentiments par des appels souvent déraisonnables et toujours passionnés. Dans une collectivité mélangée comme la nôtre, il est facile à quelques agitateurs irresponsables de souffler le chaud et le froid; d'exploiter les sensibilités de race et de religion; de poser gratuitement aux matamores et aux inflexibles. Mais le jour où, dans une grande consultation générale, les électeurs se recueillent avant de déposer leurs bulletins dans l'urne, tous ces mauvais sentiments soulevés par l'envie et attisés par l'impuissance tombent immédiatement à plat pour faire place à la saine raison, au jugement strict et équitable.

Le jour où l'électeur rentre en lui-même, il est obligé de reconnaître que jamais le Canada n'a eu un chef plus brillant, plus digne, plus habile que Sir W. Laurier.

Fe 551

L3

S 565

1911

\*++

2

## QUINZE ANNEES DE POUVOIR

Que peut donc se dire l'électeur livré à ses propres pensées?

Il y a quinze ans que Laurier est premier ministre.

Le pays n'a jamais été plus prospère; le commerce et l'industrie et l'agriculture ont progressé dans des proportions étonnantes; les ouvriers ont du travail et les cultivateurs s'enrichissent; la population est contente de son sort; tous les foyers sont heureux. On de même que la miséricorde le meilleur gouvernement a mis en prospérité les fait vivre. Le gouvernement a toujours aux yeux du peuple, le mérite ou la responsabilité de la situation financière d'un pays. Laurier pouvait retomber plusieurs fois au x<sup>e</sup> dernières élections, à ceux qui lui conseillaient de ne pas attribuer des mérites dus à la Providence: "Eh! bien voilà devinez voter pour un gouvernement qui a la Providence de son côté."

Aussi sa popularité et sa majorité, lors de l'inauguration, ne font que s'accroître.

Il a grandi dans l'estime et l'admiration du pays, non seulement par les splendeurs de son éloquence, mais encore par la sagesse de sa conduite et de ses actes, par l'habileté qu'il a déployée dans les circonstances les plus difficiles, par l'aménité, la bienveillance, malsable et la noblesse de son caractère, par la distinction de sa personne.

Il a traversé sain et sauf les situations les plus difficiles, les tempêtes religieuses et nationales les plus violentes, luttant tour à tour contre les éléments les plus divers, faisant face un jour aux colères protestantes ou anglaises et le lendemain aux inquiétudes françaises et catholiques.

Sa politique est une politique de raison, de justice et de conciliation, de progrès matériel et moral; sans cesse il fait appel à toutes les bonnes volontés, à tous les talents, à toutes les intelligences pour l'aider à exécuter les projets les plus propres à développer les immenses ressources du Canada, sans cesse, il demande que les hommes de toute race et de toute religion unissent leurs forces pour en faire l'un des pays les plus riches, les plus heureux de la terre.

Il veut créer un patriotisme canadien assez fort et assez sage pour unir les nationalités différentes qui habitent le Canada sans les confondre, les fusionner.

C'est une rude tâche.

Ses éloquentes appels ont été entendus toutefois, sa voix puissante a convaincu bien des esprits et produit une impression profonde dans les âmes, elle a fait germer partout des sentiments de conciliation et de bienveillance, elle a jeté du lustre sur la province de Québec et dissipé des préjugés irritants contre tout ce qui n'était pas anglais.

Il est à faire, qui tient compte de la situation difficile que l'lement français et catholique occupe dans la Confédération, peut-il affirmer que Laurier aurait pu faire plus qu'il n'a fait pour concilier le divorce comme premier ministre d'un pays anglo-sax et protestant avec les francs et les sentiments de l'antéchrist?

Et il est à faire, nous en sommes convaincus, effectif et effectuer, que cette partie de ce rôle sera dura que par une alliance entre l'Angleterre et la France.

#### L'ÉLOQUENCE

Malheureusement l'intention de faire une leçon orale à cette école ne s'avent en termes élégants en Chambre et en Hall de l'Assemblée de Sir Wilfrid Laurier. Mais en faisant ainsi appeler au peuple du Canada un véritable débat de conférence à l'honneur, l'État puisant son politique à l'inspiration d'un tel débat, nous devons quinze minutes à propos de notre pays dans la voie de la prospérité, si il n'est pas aujourd'hui nous avons bien le droit et le devoir d'indiquer les raisons morales et politiques sur lesquelles nous nous appuyons pour recommander au peuple Canadien de lui renouveler sa confiance. Nous devons dire pourquoi nous les pressions, si ne pas échapper les mal contents, et les jaloux qui voudraient nous entraîner dans des changements imprévus et dans des avenements où le résultat, comme puisse dire, c'est que le Canada et l'autre le Canada, traînera et tremblera au fond le dessous.

#### L'ÉLOQUENCE DE SIR WILFRID LAURIER

Les Canadiens français comme leurs anciêtres guillots ont toujours conservé le goût de l'éloquence et il est certain que c'est dans l'origine de la popularité de tous les hommes d'état qui ont occupé la première place dans la politique canadienne.

L'éloquence de Sir W. Laurier si edifiante et puissante, entraînante est certainement une des plus saisissantes instruments de la maîtrise qu'il exerce sur le masses.

Mais cette eloquence ne s'applique pas sur des idées de premier ordre, où la déclame elle-même. Assez souvent, en parle, si elle n'est pas été fascinatrice, mais à point recevoit, les échos d'une façon aussi rétentissante, car chez lui les idées et les sentiments, leur élévation, valent par eux mêmes. Il connaît toutefois à l'affirmer, de nos jours, sans éloquence, les plus riches faveurs chez un homme public courant le risque de rester inconnu. Mais qu'on veuille bien s'entendre. N'appelons pas éloquence le torrent de mots sonores, vides, qui souvent, hélas! finit de son abondance l'esprit du peuple. Vain bruit sans écho et stérile fracas. L'élo-

quenc e en soi, c'est la parole au service d'une intelligence forte et pondérée. Insistons de nouveau sur ce point; le don très marqué de la parole est aujourd'hui presque indispensable pour arriver au pouvoir. Un homme, eût-il le génie de Richelieu, si la nature ne l'a pas donné des dons de l'orateur, n'a que faire d'aspire à gouverner le peuple.

Certes, il faut aller plus loin que le talent oratoire si l'on veut se rendre un compte exact de l'influence de Sir W. Laurier sur les masses.

### LE LIBERALISME.

Les masses voient à Sir Wilfrid Laurier parce qu'elles le savent profondément libéral. Le peuple est libéral d'instinct. Le premier scrupule de l'homme qui vit et qui pense va vers la liberté.

Ce sont les calculs, les mauvaises passions, les ambitions et les intérêts qui nous font aimer l'esclavage, rejeter l'idée de liberté, qui nous empêchent de nous cantonner dans l'égoïsme, à devenir conservateurs.

Le discours que Sir Wilfrid Laurier prononçait en 1877 sur le Liberalisme l'offre comme premier épingle de l'aiglon lancé de son aile du Ciel. D'ailleurs, a recouvert dans tous les coeurs des générations qui se sont succédées depuis cette époque.

Et c'est ce lien indissoluble qui attache aujourd'hui encore Sir Wilfrid Laurier au cœur de ses compatriotes.

Ce libéralisme n'est ni critique ni subversif, c'est une émanation de sentiments droits et justes.

Une revue catholique de New York, *The Messenger*, publiée par les R. P. Jésuites, a apprécié comme suit le libéralisme de Sir Wilfrid Laurier:

"C'est un fait qu'il faut reconnaître que M. Laurier, bien qu'il fut au début de sa carrière affilié à des extrémistes du parti radical, se tourna toujours, grâce à sa force de caractère, à son sens particulier très prononcé et à son étude attentive de l'histoire et des hommes d'Etat contemporains, à embrasser lui-même les idéaux associés à ses compagnons d'armes. C'est un libéralisme anglais plus qu'un libéralisme français qu'il alla demander son modèle et son inspiration. En Angleterre, sous la conduite de Gladstone, le parti libéral, sans rien honorer et sans se soucier de quellesques intérêts, faisait disparaître de vaste en les autres et il promouvait par là que le vrai libéralisme en rien n'était l'ennemi de l'Eglise et de l'Etat était plutôt capable de conserver la liberté religieuse et d'assurer la stabilité de la chose publique."

"M. Laurier résolut donc de communiquer dans ses affaires à l'ordre le parti libéral de sa province du Québec dans lequel il était fondé,

et à démontrer qu'un Canada il y avait bien à besoing d'organiser un parti formé sur le modèle de celui de l'U. S. et de l'Angleterre.

"Il a suéde définitif qui a couronné cette entreprise est d'être le meilleur service qu'il ait renouvelé son pays et son Église.

"Aux catholiques du Canada, ce succès a valu une grande joie et plus que tout en délivrant l'Église de la nécessité toujours désagréable en elle se trouvant de montrer sa préférence pour un parti politique auquel il n'a pas des conditions plus saines. L'existence en rétablissant l'équilibre des partis, et aux libéraux du Canada, ce succès a porté une influence décisive et éclatante.

### CARACTÈRE ET RÔLE

Le caractère et le rôles de l'ordre libéraliste de Sir Wilfrid Laurier est principalement moral et salué dans les sermons de la tradition catholique.

Il résulte presque d'une sorte de credo commun que l'on de par la nature même de l'ordre libéraliste il doit permettre l'autonomie dans tous les domaines.

La conduite et l'œuvre de Sir Wilfrid Laurier a tout au moins une partie de cette conception à laquelle il sera faible en lui faire faire la moindre concession. Mais et des deux premiers actes à ses élections.

Sir Wilfrid Laurier est d'abord un homme intègre, un religieux. Il croit en la Providence et dans la force de son berceau et il méprise ceux qui, sans conviction, traitent leur religion d'un aspect de querelle de la vie politique.

Un homme qui croit dans la Providence, de tendre trop souvent le regard vers le ciel et ne rien faire en matière politique, il déclare cependant qu'il fera dans laquelle il devra le faire, pour plaire à Dieu.

D'autre part, il est également un homme d'ordre. Il est d'autre hérédité. Il aime la discipline, il aime l'ordre, il aime la sécurité, il aime la régularité.

L'autre point qui distingue l'ordre libéraliste de l'autre est qu'il est un ordre catholique.

Il résulte de tout cela que l'ordre libéraliste est un ordre catholique, mais il n'est pas catholique dans le sens où il n'est pas catholique dans la vie quotidienne, dans la famille, dans l'école, dans la vie sociale, dans l'ordre social.

Quand nous parlons de l'ordre libéraliste, nous nous rappelons qu'il est un ordre catholique. C'est à dire qu'il est catholique dans le sens où il est catholique dans la vie quotidienne, même dans les grands hommes. Ses autres ordres politiques n'ont jamais pu être depuis

plusieurs années, et ils n'ont pu remarquer chez lui, une seule de ces étroitures, ou une seule de ces excentricités qui situent un homme en marge de la vertu.

Une volonté dominée par la raison, tempère l'impuissance des passions, empêche toute extravagance d'imagination, de sentiment et de langage.

Dans le tumulte et l'excitation des discussions politiques on ne surprisera pas Sir Wilfrid Laurier à dire plus ou moins que ce qu'il voulait dire; les sollicitations importunes des chercheurs de place ne troublent pas non plus son sang-froid et n'épuisent pas sa patience.

Sa vie publique et sa vie privée sont toutes deux irréprochables. À une époque de matérialisme comme celle où nous vivons, Sir Wilfrid Laurier dédaigne la richesse et le faste vulgaire. Il est à la fois sobre dans ses habitudes, de mœurs simples et démocratiques, modéré en toutes choses.

Aussi, les Canadiens, quels que soient leur rang et leur éducation, sont justement fiers de ses talents et de ses succès.

Et ne peut-on pas affirmer que cette estime est l'effet d'une heureuse rencontre de tous les jugements et d'une sorte de prélection nationale.

Andrew Carnegie qui connaît intimement la plupart des personages éminents du temps présent disait récemment que Sir Wilfrid Laurier est UN DES CINQ PLUS GRANDS HOMMES QU'IL AIT RENCONTRES.

## LE TACT.

Un des traits marquants du caractère de Sir Wilfrid Laurier, c'est le tact, l'esprit d'à-propos qui le font sortir de difficultés, en apparence inextricables comme s'il s'agissait de l'affaire la plus simple.

Le mot qui caractérise la situation lui vient toujours à point.

Ainsi, avec quel art n'a-t-il pas expliqué à Londres le rôle des Canadiens-Français?

Mes ancêtres a-t-il dit, ont combattu les soldats de l'Angleterre pour maint et maint champ de bataille, pour défendre et conserver pour le roi de France la colonie du Canada. Ils ont repoussé invasion sur invasion, et de toutes les parties du monde où la valeur française et l'endurance britannique se sont trouvées en présence, nulle part peut-être les vertus des deux peuples ne se manifestèrent d'une façon aussi éclatante que dans les forêts du Nouveau-Monde.

Il vint un jour où la fortune de la guerre fut défavorable à mes ancêtres. Le sort de la guerre et un traité solennel ont fait d'eux des

sujets britanniques; et à partir de ce jour, ils ont réclamé de l'autorité impériale le droit que possède tout sujet britannique d'exercer sa religion, de parler sa langue, et de maintenir ses institutions.

Permettez que je vous dise ceci: Mes compatriotes ayant obtenu les droits de sujets britanniques, ils se considèrent liés par le devoir, l'honneur et l'amitié à accepter et à accomplir dans leur intégrité les obligations et les responsabilités des sujets britanniques. Ils sont fiers de leur origine, fierté que peu d'Anglais leur reprocheront, celle d'être des descendants d'une race aînée. S'ils ont l'orgueil de race, ils ont aussi au cœur un autre orgueil, celui de la reconnaissance.

Non moins habile fut sa manière d'expliquer aux Parisiens notre loyauté envers l'Angleterre et notre attachement à la France.

Avec quelle finesse n'a-t-il pas défini, d'une façon lumineuse le dédoublement de notre personnalité canadienne-française? Un diplomate vieilli sous le harnais n'aurait pas mieux tracé notre physionomie complexe:

"Qu'il me soit permis maintenant, dit-il à ses auditeurs de Paris, de faire une allusion qui m'est toute personnelle. Je me suis laissé dire, ici, en France, il est des gens qui s'étonnent de cet attachement que j'éprouve et que je ne cache pas pour la couronne d'Angleterre et où appellent cela ici du loyalisme. Pour ma part, soit dit en passant, je n'aime pas cette nouvelle expression de *loyalisme*; j'aime mieux m'en tenir à cette vieille locution française de *loyauté*. Et certes, s'il est une chose que l'histoire de France m'a appris à regarder comme un attribut de la race française, c'est la loyauté, c'est la mémoire du cœur. Je me rappelle, messieurs, ces beaux vers que Victor Hugo s'est appliqués à lui-même, comme l'inspiration de sa vie:

Fidèle au double sang qu'ont versé dans ma veine  
Mon père, vieux soldat, ma mère vendéenne.

"Cette double fidélité à des idées, à des aspirations distinctes, nous nous en faisons gloire au Canada. Nous sommes fidèles à la grande nation qui nous a donné la vie, nous sommes fidèles à la grande nation qui nous a donné la liberté."

Loyalisme et loyauté voilà une corrélation d'images qui vaut toutes les trouvailles du monde.

## L'ETUDE ET LE TRAVAIL.

1. L'étudion solide, incessante à laquelle se livre Sir W. Laurier lui assure cette magnifique santé intellectuelle, cette prévoyance, cette sûreté de touche sans lesquelles le gouvernement des peuples tombe dans l'incohérence, dépourvu de direction suivie, comme le navire devenu le jouet d'une boussole affolée. Seules les leçons de l'histoire sont nourries d'enseignements propres à indiquer aux gouvernants les erreurs à éviter et à leur enseigner le moyen d'y échapper.

Dans les longues années de sa solitude à la campagne avant son avènement à la direction du parti libéral toute l'histoire du monde

a passé et repassé sous ses yeux. Son esprit avisé et curieux s'est complu à comparer les différents régimes, leur action sur les différant peuples. S'il a pu conclure que le même système ne pouvait convenir également à tous, il lui a semblé aussi bien que nul instrument de règne n'est mieux approprié que la Constitution anglaise aux besoins des sociétés modernes, épries de démocratie.

Est-il possible de trouver ailleurs plus de sagesse, plus d'esprit de suite dans les projets, plus de patience et plus de sang-froid dans les crises que dans l'histoire de l'Angleterre?

Aussi, Sir Wilfrid Laurier grâce à ses études, était-il bien armé pour la lutte et pour la solution des difficultés quand il prit le pouvoir. Voyant par delà l'horizon restreint du vulgaire, il a pu envisager les événements et mesurer la conséquence de la conduite à suivre pour donner aux affaires une direction conforme à l'intérêt général du Canada.

## L'AMOUR DU CANADA.

Si le Canada fait aujourd'hui figure de nation, si les concessions que lui accorde constamment la Couronne Anglaise lui consacrent chaque jour davantage cette position dans le monde, il ne faut pas oublier que ce titre a été revendiqué pour notre pays dès 1867 par Sir Wilfrid Laurier, en présence du prince de Galles d'alors, qui est aujourd'hui le roi George V, de Lord Salisbury, Chamberlain et Lord Roseberry.

Voici ses propres paroles:

"Il est dans la destinée des possessions d'outre-mer de la Grande Bretagne de devenir des nations. On m'a fait observer ici que la population du Canada est supérieure à celle de plusieurs peuples indépendants, et l'on s'est demandé si les Canadiens ne deviendraient pas un jour une nation. Ma réponse à cette interrogation sera précise: Le Canada est une nation. Le Canada est libre, et la liberté constitue sa nationalité."

Et c'est vraiment de ce jour que le gouvernement britannique a commencé à traiter le Canada en nation.

L'appel de Sir Wilfrid Laurier avait été entendu.

Cette nation dont il a proclamé l'existence, il a eu bien soin d'exposer à quel idéal elle devait répondre et dans un message qu'il envoyait un jour aux Acadiens de la Nouvelle-Ecosse et où il énonçait ses aspirations pour la nouvelle nation qui allait voir le jour.

"Bénissons la Providence, disait-il, que nous vivons dans un pays où règne la plus complète liberté. Portons toujours en nous la conscience du devoir, car le devoir est toujours la rançon du droit. Nos pères ont travaillé ferme pour conserver ces droits, faisons maintenant notre part.

Il y a trois ans, pendant le séjour que je fis en Angleterre pour le jubilé de la Reine, j'eus la bonne fortune de visiter l'une de ces merveilles de l'Architecture gothique qu'a élevées le génie inspiré par une foi inébranlable. Le granite, le marbre, le chêne et d'autres matériaux entrent dans la construction de l'édifice et se mêlent pour en faire un tout harmonieux.

"Cette cathédrale est une image de la nation que je voudrais former au Canada. Aussi longtemps que je vivrai, aussi longtemps que je serai capable de travailler au service de mon pays, je combattrai toujours l'idée de transformer la nature des divers éléments qui composent notre peuple. Je veux que le marbre reste le marbre, je veux que le granite soit du granite; je veux que le chêne reste le chêne. Il faut que l'Ecossais vigoureux reste écossais; il faut que l'Anglais réfléchi reste l'anglais, que l'Irlandais au cœur ardent reste irlandais, que le Français souple et nerveux reste français. Je veux avec tous ces éléments construire une nation qui sera la première parmi les grandes puissances du monde."

C'est cet amour profond de la nation canadienne, du peuple canadien qui explique bien le courant ininterrompu de sympathie entre le peuple et son chef.

### LA CONVICTION.

La conviction intime qui anime Sir Wilfrid Laurier dans tout ce qu'il dit est sa grande arme de persuasion sur le peuple.

On conçoit qu'il n'avance rien qu'il ne sente profondément et il le sent parceque chacune de ses observations est le résultat d'une étude approfondie des questions qu'il traite.

Lorsqu'il parle des institutions britanniques, lorsqu'il exprime sa confiance dans ce système, c'est son cœur et son esprit qui parlent et c'est ce qui explique pourquoi il est si expressif et si convaincant.

Telle est la confiance que Sir Wilfrid Laurier repose dans les institutions britanniques; telle est la conviction à laquelle s'est arrêté son esprit, à la suite des événements qui se sont produits au Canada et devant les effets produits par ce système d'autonomie qui est la clef de voûte de l'Empire, telle est, disons-nous, sa foi dans l'autonomie que, dans une circonstance mémorable, pendant que la guerre faisait rage en Afrique, Sir Wilfrid n'hésita pas en plein parlement à faire une prédiction dans laquelle, parlant de la population hollandaise, il mettait en jeu sa réputation d'homme d'Etat.

"J'engagerai, disait-il, ma réputation et mon nom de sujet britannique que si les Boers ont perdu leur indépendance, ils n'ont pas perdu leur liberté.

"Il n'y a qu'un avenir pour le Sud-Africain et c'est une grandiose confédération sur le modèle de la confédération canadienne.

"C'est une fédération où la Colonie du Cap et le Natal et l'Etat libre d'Orange et le Transvaal et la Rhodesie seront unies ensemble sous le drapeau britannique et la souveraineté de l'Angleterre.

Et lorsque le drapeau britannique flottera sur le Sud-Africain, on y trouvera ce qu'on a trouvé partout sous le drapeau britannique: liberté pour tous; justice et droits égaux pour les Anglais et les Hollandais."

La prédiction paraissait bien osée à cette époque: il fallait tout le flair politique, toute la profonde conscience de l'influence de l'autonomie pour la proférer.

Sir Wilfrid Laurier rappelant cette prédiction, il y a deux ans devant le Womens Canadian Club à l'Université McGill, la commentait en disant:

"Je vous assure, mesdames et messieurs, qu'en prononçant ces paroles, j'exprimais les sentiments les plus profonds de mon cœur. Je croyais, je sentais, je savais que la Constitution britannique justifierait nos parades; que la justice et la vérité prévaudraient et que l'on ferait ce que de droit."

Et en effet, cette présence ne devait pas faire défaut: dix ans ne se sont pas écoulés depuis que cette prédiction a été faite, et la Confédération Sud-Africaine est fondée; le général Botha en est premier ministre et représente au couronnement du roi, côté à droite avec l'ancien raider Jameson devenu chef de l'opposition, la nouvelle nation prospère, loyale et satisfaite qui s'est créée sous la Croix du Sud.

## LA SIMPLICITÉ.

Sir Wilfrid Laurier a su toucher aussi intimement la fibre canadienne parcequ'il sait allier à la dignité, la simplicité.

Quoique Sir Wilfrid dise qu'il aime Ottawa et qu'il espère y finir ses jours, il a toujours eu beaucoup d'affection pour Arthabaska, — endroit où il résidait avant de venir à la capitale. Il y a d'autres endroits plus attrayants et Sir Wilfrid serait certainement un hôte bienvenu aux résidences d'été, au milieu des montagnes ou près de la mer, de plusieurs hommes éminents du Canada. Mais neuf fois sur dix il se rend à Arthabaska. Il préfère se rendre chez lui, dans ce gentil petit village français, où il a répit, air pur, paix, tranquillité, enfin tout ce qui contribue au repos. Il possède là une jolie résidence qui est ouverte la plus grande partie de l'année. Il y a là, ombrage frais et pelouse spacieuse, et c'est là que le Premier Ministre revêt les habits légers et prend ses aises dans le jardin. Il y reçoit tous les journaux et ainsi se tient au courant de ce qui se passe à l'extérieur.

L'arrivée de Sir Wilfrid dans le petit village crée toujours une certaine sensation. Tout Québec est fier de son fils le plus distingué, mais plus particulièrement encore l'endroit où le Premier Ministre a passé une bonne partie de sa vie. Les voisins ne se présentent pas chez lui, mais en passant ils s'arrêtent, s'approchent près de la palissade verte et touffue, échangent quelques mots, puis disent bonjour.

Le Premier Ministre passe le temps de ses vacances à Athabaska à lire, à se reposer, à respirer à pleins poumons l'air purifiant ozone de la campagne, à caresser les petits et à jouer avec l'un ou deux du cercle de sa famille.

Le dimanche, il se rend toujours à l'église, il assiste à la messe et entend comme tous les autres fidèles un sermon de quelque curé.

Après la messe, les villageois en foule s'empressent d'aller serrer la main à l'enfant distingué "de la paroisse". Si Viger ne se retranche pas derrière une réserve arrogante, il y va avec plaisir, naturellement, distribuant avec profusion une poignée de mains. "Bonjour, Papi, t'es?" ici, "Comment ça va?" là... .

Quoique éloigné maintenant depuis plusieurs années de ce village, le Premier Ministre se souvient bien des figures et des noms de toute ces bonnes gens avec qui il a vécu et travaillé aux bons d'autrefois, lorsque sa fortune politique le tenait dans les froides régions de l'opposition. Ils sont probablement les plus paisibles son et leur.

Après tout ce qui a été dit et fait, son caractère simple, ses manières simples, son caractère ferme mais courtois, et la possession de ce quelque chose qu'on ne peut définir mais qui fascine le peuple et qui captive son respect, contribuent beaucoup à ses succès comme meneur d'hommes et comme chef du gouvernement de la nation du nord.

## LE MAGNETISME.

On a dit et redit sur tous les tons que le premier ministre devait un magnétisme personnel dont il est imprégné toute l'influence dont il jouit sur les masses.

Nous admettons tous ce magnétisme, mais encore faut-il bien comprendre l'essence.

C'est un composite de qualités multiples que nous nommons d'enoncer : éloquence, science, conviction, caractère, patriotisme, simplicité.

- 7 -

Voilà ce qui rend Sir Wilfrid Laurier si universellement aimé et respecté.

Parmi les gens qui approchent le chef, il y a plusieurs catégories. Les uns ont affaire à l'homme d'état à la tenue impeccable, impo-sante, classique. Sa haute allure inspire le respect, mais il y a un autre lien qui lui attache le peuple : c'est la conviction que l'homme au chapeau mou, le Wilfrid Laurier des heures de loisir est exactement le même que l'homme qui s'installe sur l'estrade avec ses documents soigneusement déposés dans son chapeau haute forme, placé sur la table à côté de lui.

L'impression qu'il produit peut se résumer à cette simple exclama-tion que proférait un jour, à part lui, un brave habitant qui était allé l'entendre :

"Ecoutez, disait-il, mes amis, cet homme-là est droit". Et il ne parlait pas seulement de la vie publique.

Il voulait dire que le chef libéral n'est pas un hypocrite, mais qu'il est sincère.

S'il avait vu le premier ministre commodément allongé dans son wagon, dans le confort d'un chapeau de voyage gris clair, il aurait sûrement remarqué que la vie de chapeau mou de ce Canadien et que la vie de chapeau de soie de ce chef présentaient un accord parfait, et cette belle similitude d'être sans tache.

A première vue l'observateur dirait peut-être que l'éloquence de Sir Wilfrid comporte beaucoup de gestes. Cela peut être vrai, mais il y en a deux ou trois qu'il affectionne. L'un en particulier est son favori et son meilleur. Sir Wilfrid étend ses deux bras, la paume de la main tournée vers le peuple, découvrant sa poitrine, comme pour dire : "Je vous laisse à vous de juger tout cela." C'est le Laurier convaincant, le Laurier qui n'a pas peur d'étaler devant le peuple ses états de service.

Le poing fermé s'élève à la hauteur du visage pour défier la critique de l'ennemi. La main gauche ouverte est martelée par ce poing fermé, et c'est l'appui formel du dernier argument.

Souvent dans les grandes assemblées électorales où la foule dépasse les limites abordables pour la voix humaine, beaucoup des assistants ne connaissent du discours du chef que ce jeu de mains avec quelques mots accroché s au hasard de la brise.

Et cependant la foule rit avec les mains de Sir Wilfrid, raille l'ennemi avec les mains de Sir Wilfrid, et ayant tout, la foule est convaincue par les bras ouverts de Sir Wilfrid Laurier, par son loyal abandon de lui-même, par la franchise avec laquelle il sonnette sa conduite et ses actes au jugement et au bon vouloir de ses concitoyens!

\* \* \*

Non, venons d'essayer de peindre rapidement le moins d'ordre personnel et moral qui ont assuré à Sir Wilfrid Laurier la continuation de pouvoir que le peuple lui accorde à chaque appel.

Le régime Laurier, éclairé par les lumières d'un esprit large et prévoyant, a fait vivre le Canada, depuis quinze ans, dans une atmosphère de serme prospérité. On sent l'une main ferme tenant que modérée ne cesse de donner le coup de barre qui tient le vaisseau en dehors des récifs, et loin des parages dangereux. Le pâle qui le dirige est bien connu: mal homme politique, à raison des qualités de son esprit et de la dignité de son caractère, n'a pénétré plus ayant que M. Laurier dans l'affection du peuple canadien. C'est sur ce sentiment universel que repose sa puissance, sans être sa dictature; car lorsque le peuple sollicite la domination d'un homme et s'y submit, il s'enfonce justement, comme on l'a vu, rechercher celle qui prend l'admiral, c'est bien une dictature; mais combien différente de celle qu'évoque l'ordinaire ce terme!

Maintenant, nous ne nous jas que certains esprits inquiets se révoltent contre cette dictature si volontaire qu'elle soit.

Nous ne protestons pas contre cette révolte si elle ne reposait sur un odieux mensonge.

Ces esprits incrédules, groupe de rats et névrosés, démolisseurs improductifs, accusent M. Wilfrid Laurier de trahir ses compatriotes.

Pas une personne sérieuse ne saurait s'abaisser à répondre à cette accusation d'une insigne malveillance, portée contre un homme dont les serments n'ont jamais été mis en doute, même par ses adversaires les plus acharnés, dans les luttes les plus violentes du

Sir Wilfrid Laurier n'a qu'un désir et comme il l'a dit lui-même maintes fois, le jour où il quittera le pouvoir, il n'deviendra simplement citoyen du Dominion.

C'est là la seule et bien légitime ambition.

Devant, il n'en sait que faire? De la fortune il en a assez amassé pour continuer la vie relativement modeste qu'il a toujours menée. Il a de plus joué de la faveur populaire comme personne dans notre pays!

Mais alors, que recherche-t-il donc? Il ne serait-ce pas une véritable dégénération mentale de l'esprit de Sir Wilfrid Laurier que de vouloir aujourd'hui terminer une si glorieuse carrière par un acte qui la trahirait à tout jamais et celle encré une fois pour toutes pour quelles raisons, dans quel but?

Il faut vraiment faire preuve d'une insensibilité inqualifiable pour essayer de détruire ce parti paisible sans laisser une république intacte, vierge de toute souillure.

Non, Sir Wilfrid Laurier n'a jamais été capable d'un acte cupide, et il se dégage de sa toute personnalité un prestige de grandeur austère que rien n'a jamais terni.

Le seul tort de cet honnête qu'on essaie de traîner dans le bateau, voire même DANS LA CROUETTE, suivant la si délicate expression de M. Bourassa, — serait celui d'avoir vu trop loin dans les destinées de son pays, d'avoir fait de la haute politique, incomprise dans les quartiers où l'on confond l'édition et la diplomatie, comme on y confond le génie politique et le talent oratoire.

## LE POLITIQUE.

## LE PROGRAMME.

Et pendant la direction suprême du parti libéral, après la retraite du regretté Edward Blake, Sir Wilfrid a exposé clairement les principes qui détermineraient la ligne de conduite à l'avenir. C'est devant les électeurs de Somerset, — au mois de juin 1887, — qu'il exposait les idées qui dès lors, comme les feux rassurants d'un phare devaient éclairer sa carrière:

"Apprenons au peuple à aimer nos institutions, disait-il en substance à ses amis; faisons lui voir qu'elles sont excellentes. Que la liberté de nos concitoyens qui ne pensent pas comme nous, nous soit aussi chère que la notre. Il faudrait, en cas d'attaque, défendre l'une avec autant d'ardeur que l'autre."

"Il est essentiel que les droits des provinces soient au regard des deux, toute leur étendue. Il se trouve la garantie de l'autonomie des différents groupes de notre population. Dans l'expression de nos opinions, tenons partout le même langage; n'ayons pas des discours spéciaux pour l'Ontario et d'autres pour Québec."

"Gouverner, c'est travailler à l'amélioration sociale et économique de la condition du peuple. Il faut, pour cela, fournir un échappatoire à son activité, à l'intérieur, et lui donner en même temps la faculté d'acheter sur les marchés les plus favorables du monde." Tel fut dès lors son programme.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Laurier s'est inspiré des articles de ce programme. Jamais il n'a dévié de la ligne indiquée à Somerset. C'est par l'application de ces principes formulés par le sens des besoins du pays que le gouvernement a assuré son progrès dans la stabilité.

## LES ECOLES DU MANITOBA.

La première question à laquelle devait s'attaquer le gouvernement Laurier en arrivant au pouvoir, c'était celle des Ecoles du Manitoba. Sir Wilfrid Laurier s'était engagé à la régler et il l'a réglée.

On se rappelle la position de cette question en 1896: une réclamation en litige depuis cinq ans; un procès objet de cinq décisions contraires ou peu concordantes; une province debout en armes dans son opposition unanime aux écoles catholiques, une minorité au Manitoba impuissante.

Le seul moyen d'obtenir un résultat étant évidemment d'entamer des négociations avec le gouvernement du Manitoba. Malheureusement pour la minorité, ce gouvernement ne voulut faire aucune concession substantielle. Dans le règlement qui s'en suivit, il est vrai que le principe des écoles catholiques fut maintenu.

catholiques conserveraient le droit de faire donner l'enseignement religieux dans les écoles publiques, quand elles seraient fréquentées par un certain nombre d'enfants catholiques.

Quand ce règlement fut rendu public, M. Laurier avoua qu'il avait espéré obtenir davantage, mais qu'il n'avait pu faire mieux.

Dans tous les cas c'était beaucoup plus que les conservateurs, qui, en cinq ans, n'avaient rien obtenu du tout mais nous avaient amenés au seul de la guerre civile.

Les chefs de l'Eglise catholique ne voulurent pas accepter ces concessions comme un règlement définitif de la question scolaire.

Peu de temps après, Mgr Merry del Val, aujourd'hui secrétaire d'Etat du Pape fut délégué au Canada pour étudier toute cette affaire et la Question des Ecoles devint ensuite le sujet d'une lettreencyclique de Leon XIII qui y déclarait que les catholiques étaient libres de choisir les moyens qu'ils croyaient être les meilleurs pour sauvegarder les droits de la minorité.

Le Saint Père conseillait en suite d'accepter les concessions faites par le gouvernement du Manitoba comme un atout de justice en attendant le jour où l'on pourrait reconquérir une part plus large des droits méconnus.

Depuis cette époque le calme le plus complet a régné au Manitoba et le Canada a cessé d'être soulevé par les appels périodiques de cette population.

Cette tranquillité nous la devons à Sir Wilfrid Laurier et elle est telle que la seule crainte maintenant des autorités religieuses est de la voir troublée.

Un événement qui s'est passé récemment à la Législature du Manitoba, l'a bien démontré.

M. Wm. Molloy, député libéral catholique de la Vérandrye, a pendant la session récemment terminée proposé une motion demandant l'abrogation de l'article 220 de la loi scolaire du Manitoba.

Cet article défend la séparation par religion des enfants d'écoles pour recevoir l'enseignement profane. Il empêche par conséquent les commissions scolaires d'établir des écoles séparées pour les catholiques.

**S: cet article était abrogé les commissions scolaires où les catho-**

liques sont en majorité pourraient avoir des écoles catholiques, avec des maîtres et de livres catholiques.

Cette motion, toutefois ne put être mise aux voix, faute de secondeur. M. Joseph Bernier, député conservateur de St-Boniface, à qui M. Molloy s'était adressé, ayant refusé de le seconder.

Naturellement certains catholiques fervents ont blâmé fortement M. Bernier de cette abstention.

Et c'est alors que Mgr. Langevin, l'évêque de St-Boniface est intervenu pour expliquer que M. Bernier avait eu raison et que *s'il n'était pas assuré de faire mieux, il fallait laisser tel qu'il était l'arrangement intervenu en 1896 par les soins de Sir W. Laurier.*

Voici d'ailleurs ce que disait le journal de Mgr. Langevin, "Les Cloches" de St-Boniface.

"Nous n'hésitons pas à dire que, dans les circonstances, il (M. Bernier) était parfaitement justifié de refuser de seconder la motion puisque les deux partis politiques avaient unanimement décidé de la rejeter. Un coup tiré inutilement et au hasard par un soldat indiscipliné fait plus de mal que de bien, et, loin d'être un acte de courage, ce n'est souvent qu'une insigne maladresse."

Tirons s'il vous plaît, la morale de cette apologie du refus de M. Bernier de seconder une motion dont le but était très désirable, parce qu'elle n'avait aucune chance d'être adoptée.

Ne nous semble-t-il pas que cette morale pourrait s'appliquer à certains gestes parlementaires de nos nationalistes?

Ainsi, voici M. Monk qui, sachant qu'il est seul ou à peu près, contre les deux partis politiques au parlement, propose, à la dernière session que le Canada ne fasse rien pour sa défense navale, avant d'en appeler au peuple.

N'est-il pas là un coup tiré inutilement et au hasard par un soldat indiscipliné, qui fait plus de mal que de bien?

Remontons à une session antérieure et prenons la motion de M. Lavergne au sujet de la langue française dans les nouvelles provinces de l'Ouest. N'est-ce pas encore le geste d'un soldat indiscipliné et les libéraux canadiens-français n'avaient-ils pas autant le droit de refuser de voter pour cette motion que M. Bernier eut de refuser de seconder la motion Molloy?

**Car nous ne pouvons pas supposer que la thèse du journal de**

Mgr Langevin ne s'applique qu'aux conservateurs ou aux nationalistes refusant de voter avec les libéraux et nous devons croire qu'elle s'applique aussi aux libéraux refusant de voter pour une motion "que les deux partis politiques avaient unanimement décidé de rejeter."

"Les Cloches" donnent un excellent conseil; celui de s'entendre préalablement avec les catholiques, les compatriotes, et avec ceux des autres que l'on peut croire bien disposés. C'est ce qu'a toujours fait Sir Wilfrid Laurier et ce qui lui a permis de conserver aux nôtres établis au Nord-Ouest les libertés essentielles. Et c'est ce que ne veulent pas comprendre MM. Bourassa et les nationalistes.

"Profiteront-ils de la leçon qui leur vient de St-Boniface?

### L'ENVOI DES CONTINGENTS.

Quelques années plus tard surgissait une des questions des plus graves à laquelle Sir Wilfrid Laurier eut à faire et qu'il régla avec cette sagesse qui est la caractéristique de toute sa carrière: nous voulons parler de l'envoi des contingents en Afrique pour la guerre du Transvaal.

Il n'est personne qui ose prétendre aujourd'hui que le premier ministre ne prit le parti le plus sage, en se décidant pour l'envoi de contingent volontaires, avec la réserve que cet envoi laissait le Canada libre de faire ce que bon lui semblerait à l'avenir.

Voyons si, au point de vue de notre race et au point de vue du parti libéral, Sir Wilfrid Laurier n'a pas agi dans cette occasion comme l'un des hommes d'Etat les plus éclairés que notre pays a produits.

M. Bourassa assistait à la réunion mémorable qui eut lieu un soir du mois d'octobre 1899 chez l'honorable M. Tarie, à Ottawa.

Nous en parlons ici parce qu'il s'agit d'un événement politique digne d'aller à l'histoire.

Nous étions en pleine crise. Les députés de la Province de Québec avaient été convoqués à cette assemblée extraordinaire pour disposer la situation. La réunion dura jusqu'aux petits heures du matin. Sir Wilfrid Laurier exposa avec calme et franchise la ligne de conduite qui lui paraissait être conforme aux véritables intérêts du pays et à ceux de sa race.

Tous, à l'exception de M. Bourassa, comprirent que c'était signe de se rendre au-delà de la majorité du pays.

Il y avait là, peut-être, quarante des meilleurs hommes du parti libéral.

La situation rendait que pour le député M. Bourassa il fut tout à fait naturel.

Mais il fut difficile d'expliquer à ses collègues qu'il entrait dans ce rôle avec une conscience tranquille et une conviction sincère.

Si l'on devait écrire un livre sur les crimes de M. Bourassa, il faudrait écrire quelque chose que M. Gérin-Lajoie l'appellerait « l'assassinat de l'opposition ». Le chef libéral a été assassiné par M. Bourassa, et M. Bourassa a été assassiné par lui-même.

Cela va sans dire que l'assassinat n'a pas été commis par un individu. C'est une œuvre collective. Il faut faire comprendre à la Province de Québec que l'assassinat de l'opposition a été commis par les deux partis qui ont été élus au Québec, et que l'assassinat a été commis par les deux partis qui ont été élus au Québec.

Voilà pourquoi il y a un malentendu. Il faut faire comprendre à la Province que l'assassinat de l'opposition a été commis par les deux partis qui ont été élus au Québec.

M. Bourassa a été assassiné par l'opposition, et l'opposition a été assassinée par l'assassinat de l'opposition. C'est pourquoi il faut que l'assassinat de l'opposition soit commis par les deux partis qui ont été élus au Québec.

Cela va sans dire que l'assassinat de l'opposition a été commis par l'opposition, et l'opposition a été assassinée par l'assassinat de l'opposition.

Cela va sans dire que l'assassinat de l'opposition a été commis par l'opposition.

On peut faire un regard sur l'assassinat de l'opposition pour dire que la pierre levée au mur des deux partis qui ont été élus au Québec est de la résistance prélevée par M. Bourassa.

Le chef libéral a été assassiné par l'opposition, et l'opposition a passé à Montréal le premier mars. Il a été assassiné par l'opposition, et l'opposition a été assassinée par l'assassinat de l'opposition. L'assassinat de l'opposition a été assassiné par l'assassinat de l'opposition, et l'assassinat de l'opposition a été assassiné par l'assassinat de l'opposition.

devant l'Université Laval avaient été provoquées par le simple fait que les journaux français n'avaient pas été aussi prompts que le "Star" à hisser le pavillon sur leurs édifices pour célébrer la victoire des troupes de Lord Roberts sur les Boers!

Qu'aurions-nous donc vu si la province de Québec avait suivi les conseils de M. Bourassa et avait fait Sir Wilfrid à refuser des contingents à lord Minto?

Tels étaient dans les provinces anglophones très unis. Ils étaient également, envers inverse, dans la province de Québec. Des amis britanniques appartenant au conseil, jusqu'à ce qu'avant entre eux les relations les plus cordiales, se dégagentent plus qu'avec un fil de maline au sein même.

Nous comprenons -- et nous avons compris dans le temps -- le sentiment canadien envers son voisin. C'est, au contraire, qui réagit contre son voisin. M. Laurier est naturellement proche du parti "Liberal Progressive"!

Tous deux comme lui-même, il faut dire, sont d'accord sur tout. Ils sont d'accord sur presque toutes les questions fondamentales, mais plus particulièrement sur celles relatives aux droits et libertés civiles.

Ainsi évidemment qu'il est possible d'entretenir dans une province française un homme républicain qu'il admettra que Sir Wilfrid a su servir la bonté de la cause dont il a été l'avocat et l'ayant à remplir. Au contraire, il se rappelle que les provinces populaires avaient voté dans tout le pays, il est resté calme; il a démonté les délégués par la sévérité d'un jugement par son extrême honnêteté et digne avocat pour son patriote déclaré.

Jean Lapierre, qui n'est pas un fâche et qui a beaucoup vécu depuis 1887, a bien compris la situation aussi bien qu'il sait faire. Il a été élu député général de Trois-Rivières, la province de Québec devant. C'est Sir Wilfrid Laurier, 48<sup>e</sup> député à la Chambre.

#### LÉS VERS D'UNIS PROVINCIALES ET LA LOI SCOLAIRE.

À la fin d'août de 1905, Sir Wilfrid appela à la vie nationale la plus large, deux nouvelles provinces. Ce fut pour lui une tâche agréable d'élaborer les constitutions destinées à pourvoir aux multiples besoins de ces régions d'un si brillant avenir, et pour lesquelles

il avait rêvé un système d'écoles calqué sur celui de Québec, devant couronner l'édifice, pour assurer le bonheur de toutes les croyances dans la plus large liberté de l'enseignement.

Donner à la liberté religieuse la même largeur d'action qu'à la liberté politique, a toujours été son idéal souvent proclamé.

La Chambre avait écouté le premier ministre avec cette attention soutenue que sa parole séduisante lui vaut toujours. Aucune note discordante n'a été entendue après son discours, et les apparences faisaient espérer que les nouvelles constitutions de l'Alberta et de la Saskatchewan entraînaient triomphiquement dans nos statuts. Sous ce calme de surface fermentait un levain de discordance, et le public fut surpris d'apprendre, quelques jours plus tard, que des diéntiments profonds avaient éclaté au sein de la majorité au sein même du cabinet, provoqués par celui-là même qui avait auparavant dû faire la lutte conservatrice, l'hon. M. Sir Fr. L.逸, relativement aux articles qui établissent des écoles confessionnelles au Manitoba. Des négociations s'engagèrent de part et d'autre, et elles aboutirent à un compromis que l'on connaît et qui accorde aux catholiques du N.-E.-Ouest la liberté de l'enseignement religieux après les deux dernières ordonnances, et le système régnant au Manitoba.

A cette époque Sir Wilfrid Laurier traversa la crise la plus pénible, la plus cruelle de sa carrière politique. Quelle fut sa réaction, se en présence du manque de générosité de la majorité protestante. Mais que devait-il faire? Démissionner? L'histoire voit qu'il y ait songé longuement, qu'il ait même déposé sa démission sur la table du conseil.

Mais ensuite, qu'eût signifié sa démission. Une autre horde s'ouvrirait. Le sentiment protestant surexcité y aurait vu une victoire, s'exaltant dans son triomphe se serait refusé à tout compromis.

Résultat: anéantissement momentané de notre influence.

Mais, non, Sir Wilfrid Laurier comprit qu'il était plus sage d'un homme d'Etat, plus méritoire de traverser la tête haute une crise dangereuse au risque de cueillir l'injuste popularité et de s'exposer à des soupçons malins, que de fuir la lutte avec un parache de vain gloire.

Il surveilla lui-même les changements à apporter au projet, défendit pied à pied le texte arrêté et obtint que si le bill fut mo-

difié, le changement n'était pas radical et conservait aux catholiques des nouvelles provinces, l'essence sinon le nom des écoles séparées.

Naturellement il se trouve toujours des gens auxquels toute concession repugne, de ces inflexibles et de ces irréconciliables qui prétendent que l'on ne doit jamais céder même devant la force.

Ces bravaches, on sait ce qu'en vaut l'ame: du moment qu'il faut se battre, ils ont pris leurs jambes à leur cou, et on va les trouver plus. Ils se réservent pour une autre bataille.

A ceux là qui sont mécontents du régime scolaire des nouvelles provinces, nous citerons seulement le fait suivant:

M. époux de l'hiver (1900), "L'abbé Bérubé dans le Canada, Sack, publiait dans les journaux un lettre d'acheteur où les catholiques de cette province, appuyés sur le compromis Léger, avaient établi, de concert avec les autorités provinciales, un *Code d'éthique* qui donnait à l'enseignement religieux toute la latitude souhaitée. M. Bérubé fut dès lors pris à partie par Mgr Langlois et tous les prêtres de ce diocèse. Mis en situation pénible par cette dénonciation, M. Bérubé pria son évêque d'intervenir et ce le prédicateur y avait lieu. Mgr Pascal n'hésita pas à déclarer qu'il approuvait la conduite de M. Bérubé. Cela devrait clore la discussion. Si les catholiques directement intéressés trouvent que la loi répond aux aspirations de leur conscience, pourquoi persister, au contraire, à les répudier et comme victimes d'une cohue persécutrice?

## LE TRANSCONTINENTAL

En faisant appel aux électeurs en 1908 Sir Wilfrid Laurier déclarait que son seul vœu était de voir se terminer la grande œuvre qu'il avait conçue, la construction du Transcontinental et de voir circuler sur cette ligne d'un bout à l'autre du Canada les produits de l'Ouest et de l'Est.

Le peuple a écouté cet appel et lui a donné une réponse importante.

Mais d'autres besoins obligent aujourd'hui le chef à demander de nouveau la confiance du corps électoral.

D'autres sources de l'intérêt du peuple exigent des soins, et pendant l'engagement pris en 1908 demeure valable.

## LAURIER DOIT ASSISTER A L'ACHEVEMENT DU TRANSCONTINENTAL.

Le peuple l'a dit et ne va pas s'en dédire.

Le temps est peut-être passé pour parler de cette entreprise quand tant d'autres sollicitent l'attention populaire, comme:

Chemin de fer de la baie d'Hudson,

Canal de la baie Georgienne,

Chemin de fer Transcontinental, Mann et Mackenzie,

Nouveau canal Welland.

Tant d'entreprises commencées depuis les dernières élections générales!

Mais puisque le besoin de ces quatre entreprises s'est fait sentir en si peu de temps, n'est-il pas bon de rappeler combien Sir Wilfrid Laurier avait vu clair quand il avait demandé au Parlement de se presser pour décider la construction du Transcontinental, quand il avait si énergiquement déclaré dans les termes qui suivent qu'il n'y avait pas de temps à perdre et qu'il fallait agir:

A ceux qui trouvent à redire à la construction immédiate de ce chemin, et qui sont d'avis qu'il faudrait attendre et remettre à plus tard, qu'il faudrait s'arrêter, réfléchir, étudier et méditer, qu'il me suffise de répondre que ce n'est pas le moment de délibérer, mais d'agir. Voici le flot qui nous apporte la fortune; si nous le laissons passer il se pourrait qu'il ne revint pas et que l'avenir de la nation, aujourd'hui si plein de promesses, se chargeât de nuages.

Nous ne saurions différer, parce que l'heure ne souffre point de retard et qu'à cette époque de merveilleux développement le temps perdu l'est doublement; nous ne saurions différer, parce qu'il s'opère déjà dans les conditions de notre vie nationale une transformation qu'il serait insensé d'ignorer et criminel de dédaigner; nous ne saurions différer, parce que les prairies du Nord-Ouest, parcourues de temps immémorial par les troupeaux de bisons sauvages et les tribus de Peaux rouges à peine moins sauvages, sont aujourd'hui envahies de toutes parts par les blancs. L'année dernière il s'y en est rendu 100,000 bien comptés, et encore plus cette année. Ils se livrent déjà à l'agriculture; déjà ils sèment et ils moissonnent. Nous prétendons que le gouvernement, que le parlement, que chacun des mandataires du peuple est tenu de répondre aux exigences de ce progrès si rapide et du nouvel état de choses auquel il donne naissance; que chacun de ceux qui siègent ici de par la volonté du peuple est tenu de trouver aux produits de ces nouveaux colons un débouché jusqu'à l'océan, aux conditions les plus avantageuses, et dans

Cette nouvelle région, un marché pour ceux qui travaillent dans les forêts, les champs, les mines et les fabriques des vieilles provinces. Notre devoir, te voilà. Il nous commande, il nous presse. Ce n'est pas demain, c'est aujourd'hui, à cette heure, à l'instant même qu'il faut agir.

Il fallait bien agir vite, puisque depuis ce temps, en plus de celle-ci le Canada a dû entreprendre de construire quatre artères transcontinentales : deux voies ferrées et deux voies fluviales.

## LA CREATION DE FORCES NAVALES.

Lorsque Sir Wilfrid Laurier soumettait en 1910 aux représentants du pays le projet d'organisation de forces navales, dont ils lui avaient confié la charge par un vote unanime l'année précédente, il ne pouvait se dissimuler l'importance et le poids de la charge qu'il assumait et espérant une fois la décision prise rien n'a pu le faire dévier de la voie qu'il s'était tracée.

Comme il fallait s'y entendre, les deux côtés l'ont attaqué, l'un trouvant qu'il faisait trop, l'autre trouvant qu'il faisait pas assez.

Sir Wilfrid Laurier a laissé dire, et confié au temps le soin de justifier son attitude.

Cette belle sérénité d'âme, il en avait déjà donné la preuve comme nous venons de le voir lors de ce qu'on a appelé l'affaire des contingents.

On sait qu'à la session qui suivit l'envoi des contingents, M. Bourassa qui occupait un siège dans la chambre fédérale présenta une motion de censure contre le gouvernement.

Il est étrange de remarquer que le fougueux chef nationaliste qui reproche si fort aujourd'hui à Sir Wilfrid Laurier de ne pas écouter la voix du peuple qui dit-il *protecte si haut contre la création d'une marine*, faisait alors un crime à Sir Wilfrid Laurier d'avoir écouté, dans ce cas, cette même voix du peuple qui *demandait l'envoi de troupes en Afrique!*

Quand donc doit-on consulter et ne pas consulter ; écouter et ne pas écouter la grande voix du peuple, pour convenir aux Nationalistes ?

En tout cas, Sir Wilfrid Laurier, s'en reposant pour prouver la justesse de son attitude sur le jugement de l'avenir, répondait alors :

L'honorable député est un de mes amis personnels, et un de mes partisans politiques; il sait aussi bien que tout autre député que s'il est une chose à laquelle j'ai consacré ma vie politique, c'est le développement de l'union et de l'harmonie entre les différents éléments de notre population. Mes amis peuvent m'abandonner et me retirer leur confiance, mon parti peut m'enlever le commandement qu'il m'a confié, mais jusqu'à ce que je ne dévierai d'une ligne de la politique que je me suis tracée. Quelles que soient les conséquences, que je perde pouvoir, prestige et popularité, je sens que je suis dans le vrai, et je sens qu'un jour viendra où tous les citoyens, y compris l'honorable député de Labelle lui-même, me rendront pleine et entière justice sur cette question.

Evidemment Sir Wilfrid Laurier en exprimant cette confiance dans la loyauté de M. Bourassa poussait trop loin la grandeurs d'âme.

Tout le monde aujourd'hui admet que Sir Wilfrid Laurier avait raison, tout le monde sans M. Bourassa.

Mais cela ne prouve rien.

Tout le monde admettra aussi un jour que Sir Wilfrid Laurier avait raison de créer une force navale canadienne.

Si l'on peut en croire les rumeurs courantes, un des points les plus graves de cette question est aujourd'hui déjà réglé dans le sens indiqué par Sir Wilfrid Laurier.

Le premier ministre avait déclaré que la marine du Canada resterait aux ordres absolus du Canada et ne participerait à une guerre que lorsque le Canada déciderait d'y participer.

Les dépêches parvenues de Londres nous apprennent que cette attitude vient d'être approuvée par le Gouvernement Impérial à la Conférence qui se tient actuellement et qui a reconnu l'autonomie complète des flottes coloniales et leur liberté de participation.

Sir Wilfrid Laurier au lendemain de la défaite de Drummond et d'Artibaha-ka, soumis aux sarcasmes de l'hon. M. Foster, l'archiprêtre de l'Impérialisme et du Militarisme, pour le succès duquel venaient de travailler avengement les adversaires les plus convaincus de ces deux systèmes, Sir Wilfrid Laurier victime de cette douloureuse ou malicieuse aberration, s'écriait en Chambre le 29 novembre dernier:

"Aujourd'hui, dans ma province, il y a un certain groupe de mes compatriotes — on les appelle nationalistes — qui se sont séparés de mon parti et de moi, parce que je me suis invariablement efforcé de garder

attitude de modération et cette orientation vers la concorde et l'harmonie entre les races et les cultes. Il y a, dis-je, un certain groupe de jeunes qui se sont séparés de moi pour cette raison-là même, de m'abstiens de toute récrimination. Parmi ceux qui n'entendent, ce soir, il en est qui se rappellent que jadis, je leur ai prêté ce qui arriva aujourd'hui. La nature humaine, je le sais, est à peu près toujours la même. Si je pouvais, sans présomption, comparer mon humble personnalité à des personnages historiques, je pourrais découvrir dans l'histoire nouvelle de faits similaires à ce qui se produit aujourd'hui dans la province de Québec. S'il est un homme qui, plus que tout autre, s'est dépeint comme l'arrogant pour les Irlandais, c'est bien Daniel O'Connell. C'est lui qui a dirigé avec tant de succès la lutte qui aboutit à faire tomber des mains de ses compatriotes les chaînes qu'y avaient rivées les lois pénale. Un jour, cependant, où il se trouva en butte aux attaques de quelques jeunes enthousiastes qui jugeaient son attitude trop empreinte de modération. Ce qu'il voulait, c'était le rappel de l'Union et le rétablissement du Parlement irlandais sur les hauteurs de College-Green. Mais il y avait certains enthousiastes, — ils s'appelaient la jeune Irlande — qui jugaient son attitude trop modérée et prêchaient la séparation complète de la Grande-Bretagne. Ce parti, toutefois, n'eut pas longue vie. On constata bientôt l'inanité de son programme. Nombre d'entre eux, je le dis avec plaisir, repudieront plus tard leurs anciennes opinions. Le parti fondé par ces jeunes gens de la province de Québec n'aura pas longue vie non plus.

La politique navale du Gouvernement est une politique de conception large, elle est pour tout le Canada et non pas régionale. Elle peut subir une défaite par-ci par-là, mais cela n'affectera pas mon courage. Nous irons jusqu'au bout car nous savons que nous avons le droit pour nous et que le droit finira par l'emporter.

Ce sentiment profond du droit est l'un des faits saillants du caractère de Sir Wilfrid Laurier.

Son aversion se porte d'instinct contre tout ce qui est injustice et oppression.

Sa jeunesse fut fascinée par les luttes héroïques de Lincoln contre l'esclavage et la vie et l'œuvre de cet homme d'Etat sont restées pour lui un sujet d'études toujours nouveau et toujours intéressant.

De même les luttes de l'Irlande pour conquérir son autonomie n'ont jamais manqué d'éveiller sa sympathie et de provoquer son enthousiasme adhésion.

Cette allusion à l'opposition que le parti des jeunes irlandais "Young Fresh Party" fit vers la fin de sa carrière au grand libéra-

lorsqu'il vit à la Dame O'Connell qu'il trouvait un pionnier arrivé dans la ville.

Le parti des Jeunes Irlandais, d'ailleurs, n'éditint que peu de tracts, et le pluspart de ces membres, assagis par l'expérience, se rapprochèrent rapidement aux partisans d'O'Connell.

Où va perd l'Irlande si souvent de ces jeunes gens, dont quelques uns, probablement, possèdent du talent, et mieux dirigés, pourraient pu faire de grand service à leur pays? Personne.

Tout ce que le nom de Daniel O'Connell est illustré par une grande partie et a été vénéré par tous les amis de la liberté civile et religieuse.

Ces différences ne se produisent d'une façon assez nette, mais au moins on voit le résultat d'aspirations plus ou moins légères, et on distingue le caractère d'un sain jugement, qui, tout en laissant la spécificité anglaise, renferme peu à peu dans l'ordre.

C'est à ce sujet l'impossibilité d'entretenir la paix, le combat impossible d'un peuple de Gaulles au cœur d'un empire étranger.

Le résultat de ces jeunes gens, lorsque leurs idées sont écartées, c'est la mort dans la fureur des combats, et l'absurdité de l'absurdité; mais il n'y a pas de surprise dans leur haine, valeur des idées, et suffisante pour la défense de leurs aspirations juvéniles; ce qui est tellement résonnant, ils accusent de trahison, parce qu'il réussit à empêcher la révolution et les combats honnêtes, ce qu'ils empêchent être emporté de force à lutte.

Les révoltes de quelques jeunes gens ne démontrent, d'ailleurs, rien d'autre qu'une volonté de Sir Wilfrid Laurier de faire ce qu'il croit et de lutter pour contre eux, de croire son devoir.

Il est donc à la fin de l'empêcher au jugeant, — un peu honteusement de la part d'abord, Sir Wilfrid Laurier peut compter, avec toute sa force, que la grande majorité du pays soit faire la différence entre l'adolescent d'un siècle d'âge éprouvé et vieilli sous le bœuf, et le jeune de jeunesse sans la barbe, et même la saillie, et de la mort.

#### LES CONFÉRENCES IMPÉRIALES.

Un Mag, qui a rendu la première Conférence Impériale à laquelle assistait Sir Wilfrid Laurier, l'impérialisme battait son plein.

Cette nouvelle conception dont Chamberlain était l'apôtre avait envahi l'Angleterre, s'était répandue dans les colonies, habilement exploitée par les intérêts qui en faisaient une question de commerce et dont le but était de faire pénétrer les marchandises qu'ils avaient à vendre, sous le couvert de l'Union Jack qu'ils brandissaient fièreusement :

"Le commerce anglais est en danger," s'écriait M. Chamberlain. "Seule une reorganisation de l'Empire peut le sauver."

L'intérêt commercial, tel était ce qui obsédait au fond M. Chamberlain.

Néanmoins l'idée avait empoigné les masses britanniques et penetra en 1897 à la conférence des premiers ministres coloniaux courue poussée par le vent populaire. Son séduisant aspect allait emporter tous les suffrages. Pilotée par l'intelligence et par l'orgueil de Chamberlain, quel écueil avait-elle à redouter? Où trouver un colonial assez osé pour faire face à un *st éman* de l'empereur, plus redoutable orateur des Trois-Royaumes? Qui tenterait d'affronter l'ironie, le sarcasme qui terrifiait ses adversaires habituels? A peine le député de Birmingham, devenu ministre des colonies, eut-il développé ses plans, montré la nécessité de concentrer toutes les forces de l'Empire éparses par le monde, dans une formidable alliance offensive et défensive, au point de vue militaire et commercial, et déclaré que la part du fardeau des dépenses militaires était mal distribuée, n'étant que de 2 shillings par tête dans les colonies et de 203 shillings en Angleterre, qu'il se rencontra un homme, désavantageusement placé, non pour combattre la grande idée impériale, mais pour la modifier dans le sens des intérêts réciproques de la Grande-Bretagne et des colonies. Cet homme était Sir Wilfrid Laurier.

Depuis longtemps il militait sur cette explosion de sentiments impérialistes et il en redoutait l'avènement.

Aussi sut-il prendre ses précautions et c'est ici qu'il importe de faire bien ressortir l'acuité du sens politique qui a permis à Sir Wilfrid Laurier dès le début d'avoir barre sur Chamberlain et de le tenir à distance du premier coup.

On ne saurait trop faire sortir cet acte de haute politique qui a reculé de dix ans au moins l'échéance, jusqu'au jour où grâce à son heureuse politique administrative nous avons pu prendre a

notre charge les dépenses de défense efficace et de protection du pays qui nous incombaient, si nous voulions revendiquer notre autonomie.

Le traité de génie de Sir Wilfrid Laurier fut de mettre à profit la bienvenue britannique et son premier discours prononcé, pour offrir en cadeau gratuit au commerce de cette nation de marchands, la préférence de tarif; Sir Wilfrid Laurier se trouvait alors de fait pour négocier à l'avance. La dette de reconnaissance contractée devant la métropole, il l'aurait payée par anticipation; il pouvait parler ferme parce qu'il ne devait rien.

En cela Chamberlain trouvait un maître.

Voici les paroles de Sir Wilfrid Laurier en cette circonstance:

Le gouvernement actuel du Canada, par son tacit accord avec la Grande-Bretagne, m'indique de faire une réduction à 10% pour ceux qui atteindront bientôt ce point écrit. C'est une concession faite sans demande de réciprocité. Certains de nos concitoyens voudraient que ces telles concessions soient suscitées qu'à titre de «*à peu près*». Le gouvernement canadien ne partage pas cette manière de voir.

La question se trouvait ainsi posée carrément et dès l'ouverture de la conférence, Sir Wilfrid Laurier dans un langage simple et franc, plein de dignité et de conviction put le déclarer ainsi à son point de vue:

«Point d'affaires militaire, point de participation militaire aux exercices de l'Empire, mais perfectionnement de l'organisation défensive des colonies. Quand nous affirmes économiquement, culturellement et économiquement, le Canada pourra renoncer à sa nouvelle volonté, donnée à la Grande-Bretagne, de préférer en tout point ses intérêts aux exportations!»

Dès 1897 jusqu'à ce jour, Sir W. Laurier, grâce à cette belle réussite intérieure qu'il avait eue de l'avance, a pu faire face à toutes les demandes anglaises, évidemment et n'admettre que celle qu'il a jugé raisonnable, tout ce qu'il a un reproche aux autres à.

Et c'est là qu'il a été vaincu au fond. Il a su mettre les accents dans son jeu.

Quand il a jugé à propos d'étendre la politique que nous venons d'indiquer, il l'a fait de son propre mouvement et sur l'ordre de la Chambre canadienne seulement.

En 1909, le Parlement Canadien jugea unanimement et déclara, dans une résolution solennelle, que le Canada devrait aller plus

loin et réussi à contenter de la différence de se débrouiller, mais il est dû à même de venir en aide à la métropole, si c'est à l'assaut d'après son secours en cas de guerre.

**REPONDANT À CE VOUW,** Sir Wilfrid Laurier a donné à une marine de guerre et pris des dispositions pour une coopération possible mais non obligatoire avec l'Amirauté anglaise, en cas de guerre.

Mais là est toujours le problème. L'autonomie canadienne a le pouvoir pour le Canada d'obtenir le contrôle de sa marine. Ce pouvoir n'existe pas en cas de guerre, de la naissance ou de l'importance d'une participation, toutes choses qui restent au gouvernement britannique.

Tes recherches nous apprennent que la Confédération britannique n'aient d'appuyer ces idées de Sir Wilfrid, dans ce qu'il appelle la participation possible du Canada aux guerres futur, et moyen de la discipline de la marine de la métropole canadienne.

Et Sir Wilfrid Laurier a été en état avec ses amis de prendre la position qu'il a déclaré qu'il fut prendre dans l'affaire en cours.

Nous savons pas que entre ces deux idées il y a un certainement une forte proximité, mais que les traits de paraboles n'ont pas cohérence. Les traits de popularité maladive, qui ne veulent qu'il égaler le poste et qui n'a jamais rien pu faire.

Ils sont dans la purequille s'installent dans le vide et dans la mort. Ils cherchent à amoindrir l'homme qu'ils détruisent. La mort priseance de son génie politique.

Mais le peuple, qui ne s'y trompe pas, se chargera de tout, et fatalement, dans sa justice immobilière, de faire la paix entre l'Angleterre et l'Amérique et continuer à faire vivre l'Amérique dans sa magnificence, renouvellement de l'Amérique et des Etats-Unis de l'Amérique.

C'est à Sir W. Laurier !

### L'AVANTAGE CANADIEN

Le seul talent politique de Sir Wilfrid Laurier n'est pas dans dans sa lutte contre l'Impérialisme, à trouver un dénominateur tampon et appuyer un mouvement qui se propageant en terrains brevetés et dans les Colonies.

**Et c'est là la pierre de touche de l'homme d'Etat.**

Quand vous êtes menacés, par un ennemi, par un danger, par un animal dévorant, il ne suffit pas de lui faire des discours, d'user de declamation, de proférer des injures, même, il faut agir.

Quand on refuse une chose, il faut avoir autre chose à proposer et c'est bien ce qu'a fait Sir W. Laurier.

A L'IMPERIALISME. II. A OPPOSE L'AUTONOMIE, et dans une formule lapidaire, il vient d'exprimer quelle devait être la formule de l'Empire, sur quelle base il devait fonctionner.

Voici en quels termes il a combattu la proposition de formation d'un conseil de l'Empire, qui était présenté comme noyau d'une Fédération Impériale :

"J'ai l'honorable privilège, a-t-il dit, de représenter un pays qui n'a aucun grief à exposer et moins encore de propositions à faire.

"Nous sommes complètement satisfaits de notre sort. Nous sommes heureux et prospères; mais nous savons qu'il y a toujours de la marge pour le progrès et nous accueillerons en pleine liberté d'esprit toute proposition que nos collègues pourront faire dans le meilleur intérêt de l'empire.

"S'il est un principe qui peut et doit être vital pour l'empire, c'est celui-ci : **"L'UNITÉ DE L'EMPIRE BASEE SUR L'AUTONOMIE LOCALE."**

Cette déclaration a fait le tour de l'Empire et provoqué de toute part l'approbation unanime.

Si bien que le Chancelier de l'Echiquier, lui-même, l'hon. Lloyd George, le superbe orateur que l'on connaît, parlant quelques jours plus tard, au banquet de l'Eighty Club faisait cette déclaration touchante, en sympathie complète d'idée avec Sir Wilfrid Laurier.

Nous regardons les Dominions qui jouissent du self government avec un orgueil particulier. *La plus grande de toutes les œuvres du libéralisme, c'est la concession de l'autonomie à toutes les grandes communautés de l'empire.* Nos grands hommes d'état, ont, par le passé, fait face à l'impopularité, ils ont bravé la ruine politique même pour accorder la liberté à ces grandes communautés. Nous voyons avec orgueil combien elles ont grandi en force, en influence, et en puissance; mais, par dessus tout, dans l'art du self government, elles ont ajouté de grandes choses au magasin de l'expérience dont toute l'humanité peut tirer la solution des grands problèmes; et comme parti nous croyons que nous pouvons prendre notre part à la triomphante vengeance du gouvernement démocratique qu'elles présentent au monde civilisé.

Il n'est pas hors de propos de rappeler que cette même idée d'autonomie faisait le sujet des sarcasmes de l'hon. M. Foster, s'écriant aux Communes:

Mon très honorable ami est parti en guerre contre des moulins à vent. Il doit connaître l'histoire de ce vieux chevalier qui, accompagné de son brave écuier, recherchant la bataille sinon la conquête, n'osait d'aventures sinon de sang humain, s'en alla ferrailleur contre des moulins à vent. Aux yeux de la Chambre et de la nation entière, le premier ministre a joué à la perfection le rôle de Don Quichotte. Quels sont les moulins à vent auxquels il a livré combat? Il s'en est pris tout d'abord à l'ennemi imaginaire du gouvernement responsable, il a déchiré d'abord l'éperon des niles de ce moulin à vent. Il a ensuite menacé un autre ennemi imaginaire, l'ennemi de l'autonomie canadienne; nouveau moulin à vent dont il a brisé les allées.

Ce même M. Foster est la tête dirigeante du parti conservateur et c'est à son succès et à celui de ses amis que travaillent dans Québec les prétendus Autonomistes MM. Monk et Bourassa, en combattant Sir W. Laurier.

### LA RECIPROCITE

Il serait certainement trop osé de revendiquer pour Sir W. Laurier la gloire d'avoir conçu l'idée de réciprocité.

De tout temps le pays a réclamé la réciprocité avec les Etats-Unis; de tout temps nos cultivateurs ont été convaincus que s'ils pouvaient avoir accès au marché des Etats-Unis; si les conditions existant en 1854 pouvaient être ramenées, l'avantage qu'ils en retireraient seraient énormes et ils pourraient enfin tirer le profit possible du progrès qu'ils ont accompli.

Ce dont nous devons féliciter Sir W. Laurier, c'est d'avoir accompli cette grande œuvre dont tout le monde parlait, mais auquel personne n'osait toucher.

Et c'est surtout d'avoir trouvé là encore une fois un dérivatif à l'Union Douanière dont nous menaçant les Impérialistes qui financent la lutte actuelle contre Sir Wilfrid Laurier.

L'école impérialiste fondée par M. Chamberlain et qui donne les fonds, la littérature et même les hommes pour combattre Sir W. Laurier, sous le couvert d'anti-réciprocité, rêve d'une union douanière entre tous les pays de l'empire, à l'encontre de tous

les étrangers. C'est le côté continental sous lequel M. Chamberlain vient faire oublier sa politique franchement proche d'ennemie, au profit de l'effort anglais.

Lord Milner, le plus actif, aujourd'hui, des amis de M. Chamberlain, tant dans la politique coloniale que dans la politique à l'égard du Sud-Africain — que dans sa politique intérieure pose cette idée d'une union étroite et de l'empire en opposition avec la confédération Taff-Fielding.

Il ne dirait, si le Canada devait en sortir des combats de l'empire britannique, la conversion serait discrète mais complète, et cela empêcherait la réalisation de l'unité dominante.

Lord Milner, lord Strathcona et leurs amis au Canada ont prêts à empêcher le Canada de servir de tout moyen de meilleures relations commerciales avec les Etats-Unis afin d'induire une autre politique fiscale qui gênerait le marché canadien exclusivement pour les produits de l'industrie anglaise.

La conception du programme fiscal de l'empire n'est pas la même chez les libéraux anglais. Ceux-là sont tout aussi dévoués à l'empire que M. Chamberlain et lord Milner, mais ils associent l'idée politique du progrès de l'empire au développement de la richesse de tous les pays qui en font partie. Le progrès c'est l'autonomie, comme l'union dans l'autonomie, voilà les traits d'union de la politique libérale anglaise et de la politique libérale canadienne.

Lord Haldane disait, dans un discours à la Chambre des Lords :

"La politique du gouvernement impérial est de donner au peuple du Canada toute la facilité possible de se développer par lui-même. Le gouvernement ne peut concevoir qu'il soit préjudiciable au Royaume-Uni, que le Canada améliore ses relations commerciales avec les Etats-Unis."

**NOUS CROYONS, QUE LE CANADA, AVEC UN GRAND COMMERCE DE CE GENRE, NE PEUT MANQUER DE DEVENIR PLUS PROSPERE** et qu'ainsi, il nous fournira un meilleur débouché pour nos marchandises et pourra faire plus d'affaires avec nous.

"En conséquence, à quelque point de vue que nous nous placions, nous considérons que la décision qu'il y ait de perdre EST TRES AVANTAGEUSE A NOS INTERETS, AUSS, L'EN QU'AUX SIENS. Nous n'avons pas à intervenir dans sa politique. Nous ne croyons pas qu'il soit bon d'essayer de guider ou d'influencer la politique de nos grands Dominions en matière de commerce. Nous sommes libre-échangistes et nous avons l'intention de rester libre-échangistes."

Quelle différence entre cette largeur de vue et la politique impérialiste étroite et tyannique des amis de M. Chamberlain DONT SONT<sup>1</sup>, BON GRÉ MAL GRÉ, LES PROPAGATEURS ET DES DÉFENSEURS TOUS CEUX QUI COMBATTENT SIR WILFRID LAURIER DANS CETTE ÉLECTION.

## L'APOGÉE

### La Conférence de 1911

À l'occasion du retour de Sir Wilfrid Laurier, après les fêtes du Couronnement et la Conférence Impériale de 1911, on a publié un Album Souvenir qui comprend un substantiel article sur l'œuvre et la carrière du premier ministre, d'où nous détaillons ce qui suit.

Cette ovation populaire n'est qu'une juste reconnaissance pour l'œuvre accomplie par Sir Wilfrid Laurier pendant toute sa vie politique et qu'il vient de couronner magnifiquement à Londres : œuvre d'harmonie, de paix et de progrès, Paix au dedans, et bonne entente entre les diverses races canadiennes, paix fondée sur de larges et réciproques concessions, sur la connaissance plus bienveillante les uns des autres, sur l'équilibre des devoirs et des droits respectifs. Cette œuvre de paix, Sir Wilfrid l'a menée à bien malgré les clameurs du fanatisme et les attaques désordonnées du préjugé, -- clameurs que sa voix a toujours su dominer, attaques qui sont venues se briser à ses pieds. Cette œuvre de paix a aussi été une œuvre de progrès intense : le Canada depuis seize ans a quadruplé ses forces économiques, a grandi au rang de nation par son importance et le développement de ses res-

soutenu, a justifié l'espoir de devenir un pays d'une incomparable prospérité. Jamais notre marche vers l'avenir n'a été plus rapide, jamais notre élan vers le progrès plus intense que sous le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier. Et il suffit de consulter les statistiques pour en avoir la preuve suffisante; nous avons marché quatre fois plus vite que dans le passé.

Mais plus encore peut-être que cette croissance, ce travail et de progrès, le travail accompli par Sir Wilfrid Laurier par rapport à nos colonies et à nos relations avec la m're-patrie suffit à se ranger dans l'histoire de notre pays. Quand Laurier mourut, il me disait qu'il descendait à l'égard de notre nation une qualité que des hommes bienveillants ne seraient pas trop fâchés d'appeler. C'est une qualité qui consiste à ce que Sir Wilfrid Laurier fut un brillant négociateur, mais aussi à ce qu'il fut l'un des meilleurs diplomates que nous ayons eu. Il réussit à faire de l'Amérique, au moins à mon sens, une grande et forte patrie, et de réunir dans une même alliance tous les peuples qui la composent.

C'est l'œuvre dans qu'elle ne puis retrouver l'ombre de ses aigles, mais sans doute l'un peu plus tard, que il l'a fait écrire dans le domaine fiscal et dans le domaine de nos relations avec la m're-patrie. Dans le domaine fiscal, il est arrivé à obtenir pour le Canada la libre négociation de ses traités avec les pays étrangers; le traité franco-canadien en a été la première affirmation, et la convention douanière de réciprocité avec les Etats-Unis, la plus récente. Nous verrons tout à l'heure qu'il a poussé encore plus loin nos conquêtes dans ce sens, à la conférence de 1911. Dans nos relations avec la m're-patrie, Sir Wilfrid Laurier s'est mis sur le champ de nos droits et de notre autonomie. A chaque des conférences de Londres, il s'est toujours nettement opposé à toute mesure tenant à entraîner le Canada dans un impérialisme étroit et contraire à ses aspirations; il a su lutter avec succès, à Londres et au parlement canadien, de même que sur toutes les tribunes politiques, pour le triomphe de l'autonomie, du développement local, de la coopération libre et spontanée. C'est pour obéir à cet idéal politique qu'il a fait approuver par les Chambres, en 1910, le principe d'une mari-

ne canadienne autonome, principe qu'il avait lui-même posé aux conférences précédentes et qui remonte d'ailleurs jusqu'aux textes mêmes constituant la Confédération. Si le Canada devait aider l'Empire, il ne pouvait le faire que par des moyens libres et mis en œuvre sur place : telle était une marine autonome, créée et développée au pays même et dont le parlement canadien garderait tout le contrôle. Ce qui fut fait en parfaite harmonie avec la politique libérable de "self-government" dont Sir Wilfrid ne s'est jamais départi. Malgré l'opposition furieuse des ultra-impérialistes et les clamours intenses des nationalistes voulant détruire l'homme en ébauchant l'œuvre, la politique navale du gouvernement Laurier a fait son chemin ; le temps l'a placée en sa vraie lumière, la dégageant des nuages trompeurs où voulaient la noyer ses adversaires ; la conférence de 1911 a fait comprendre mieux encore toute la vérité et la force de l'attitude de Sir Wilfrid ; et cette mesure si calomniée, si dénigrée à ses débuts, sera demain l'une des gloires de sa carrière.

Voilà, résumé faiblement en quelques paragraphes, le triple aspect de l'œuvre de Laurier : paix au dedans, progrès intense, autonomie. Il n'en est pas de plus belle, ni de plus complète.

Voyons-en maintenant à la conférence de Londres de 1911 où nous constaterons que Laurier est resté fidèle à lui-même, à son programme et aux aspirations du peuple canadien ; qu'il y a tenu une attitude répondant à son bel idéal de liberté et de progrès.

Il y a d'abord combattu avec succès la proposition de fédération impériale faite par le premier-ministre de la Nouvelle-Zélande, Sir Joseph Ward. Ce dernier, reprenant une idée chère aux impérialistes, voulait former, des dominions actuels et futurs, un seul grand Etat, dont chacun des dominions formerait une province ayant sa législature locale, mais étant représenté à un parlement impérial. Ce projet faisait de l'Empire une vaste Confédération, analogue à la confédération canadienne, avec législature locale au Canada, et parlement

fédéral à Londres. Ce projet qui semble aux Canadiens une utopie, tellement notre esprit penche peu de son côté, avait cependant comme tout le passé de très forts soutiens. Sir Wilfrid n'a pas hésité à se prononcer énergiquement contre toute politique de cette nature : on conçoit facilement quel coup une pareille fédération porterait à l'autonomie canadienne, car nos représentants à Londres seraient forcément submergés par ceux de la métropole et ceux des autres dominions. Il n'y fallait pas songer. Sir Wilfrid s'y oppose avec énergie et ouvre le bord de la mer, seulement de dégager toute indiscipline de son pays, mais encore de empêcher l'assouplissement.

En son combat contre Sir Wilfrid combattit la fédération, un parti qui engorgé d'opposa à la formation d'un conseil canadien, cette proposition faite par l'un des membres de la conférence et qui n'a été un pas fait dans cette direction. Sir Wilfrid ne fait avec ce son qu'il fallait arrêter tout projet de fédération, dans le sens de ses manifestes, il n'y a pas de

proposition qui le pousse au semblant des plus belles statuts, mais qui en réalité contenait un danger que Sir Wilfrid a bien compris, c'est celle qui démontre que le gouvernement impérial possède les dominions sur l'orientation de sa politique extérieure. Au premier abord, il eut semblé que c'était là accorder aux dominions une grande puissance de continuité en leur donnant voix au chapitre de l'empire; mais, la proposition ayant deux portes et Sir Wilfrid, qui l'a parfaitement fait ressortir, a évité au Canada ce danger d'appartage. En somme, cette proposition accusait encore la tendance fédéraliste ; elle menaçait de nous rendre solidaires des décisions que prendrait le parlement impérial, au sujet d'événements sur lesquels nous n'aurions cependant aucun contrôle effectif ; chacun des dominions consultés exprimerait son opinion, mais même si le Canada exprimait celle de la minorité, il se trouverait en quelque sorte englobé par la décision primant la sienne. Situation périlleuse, dangereuse même, que Sir Wilfrid toujours soucieux des moindres parcelles de notre parfaite autonomie, veulut nous éviter. Et il y a réussi, comme dans les cas précédents. Il n'est resté de la proposition que ceci : dans les

pas de ce genre, le gouvernement impérial communiquera confidentiellement avec les dominions, non pas dans le but de les entraîner ou de forcer leur adhésion, mais dans le seul but de les informer et d'obtenir leur avis. Ce fut une victoire complète, car on conservait l'honneur que la proposition avait été faite, et on en rejetait le reste.

Nous avions alors plusieurs questions invincibles discutées à la conférence. Les deux points pour nous un vil intérêt, en ce qu'elles nous permettent de faire appeler dans un esprit négociatif la marine canadienne.

À une conférence préliminaire, ayant lieu à la fin du mois d'août, nous étions venus débattre de la même question. Nous étions alors également arrivés à une proposition de consultation directe et d'une forme générale de consultation, édictée par le ministre des Affaires étrangères, qui consistait à faire voter deux projets et à les soumettre au Parlement canadien. L'un concernait la conférence. L'autre concernait la marine, et le seul moyen de sauver la marine, c'était à dire de prendre à la fois ces deux projets séparément. La différence de son projet militaire, C'est donc dans ce sens que le gouvernement a présenté son projet de marine, qui a largement été approuvé par la majorité libérale, que les partisans libéraux et la presse favorable au projet l'ont expliquée au peuple. Des adversaires sans vergogne, distinax de tirer un avantage de parti d'une question qui pourtant tenait au cœur même de la nation, ont essayé de dénaturer le sens de cette mesure, les uns en la donnant comme une preuve de rébellion et de déloyalisme, les autres en criant à l'imperialisme et à la mort de notre race. Ces rhétoriques aveugles et malhonnêtes ont épuisé leur prose et leur glosse; le reste, un moment distraint par leur bruit, connaît maintenant l'œuvre dans son idée et son principe. Il sait que le gouvernement ne l'a pas trompé; ses derniers doutes se sont envolés pendant la conférence de 1911, où le caractère autonome de notre marine a été imprimé de façon indélébile.

Afin qu'il ne peut subsister aucune équivoque sur la liberté d'action de notre marine et le contrôle que nous exerceons sur elle, Sir Wilfrid a fait établir une zone maritime li-

bre, tant sur l'Atlantique que sur le Pacifique, qui soit absolument sous notre surveillance. C'est la confirmation authentique, définitive et sans réplique de l'autonomie de notre marine.

Il y a aussi la question du drapeau. Quel sera le drapeau de notre marine ? Il fallait de toute nécessité, pour nous redéclarer dans toutes les mers du globe et auprès des pays étrangers, que nous portions une insigne de la marine canadienne. Le Canada, tout en faisant grandelement la conquête des appanages d'une nation, n'est pas de fait, aux yeux des autres pays, une nation indépendante. Mais, tout en gardant son caractère de possession britannique, le Canada pourra arborer son drapeau sur sa marine.

La marine canadienne se servira à la fois du Drapeau Blanc — "white ensign" — qui donnera à ses navires la liberté de voguer sur toutes les mers du globe, et le pavillon aux armes canadiennes. Dans la marine anglaise, il y a le Drapeau Blanc et le "Union Jack"; dans la marine canadienne ce dernier sera remplacé par un pavillon à nos armes.

La portée de ces décisions est facile à saisir; elles déterminent le champ d'action propre à la marine canadienne, et le pavillon qui doit flotter au mât de ses navires. Elle affirme son autonomie et le parfait contrôle que nous exercerons sur elle.

A côté de la question navale, on a discuté à la conférence de Londres la question fiscale. Et là encore, par l'entremise de Sir Wilfrid Laurier, la question a été résolue dans le sens de notre autonomie.

Nous avons dit plus haut que le Canada, depuis quelques années, avait pu négocier directement ses propres traités de commerce. Mais, dans l'exercice même de ces négociations, nous restions liés par de vieux traités conclus jadis par l'Angleterre, sous l'ancien régime colonial. Ces traités qui contenaient la clause de la nation la plus favorisée, engageaient les colonies anglaises, y compris le Canada, à accorder aux pays qui les avaient négociés et obtenus, — environ une douzaine, — toute favor ou concession tarifaire que nous con-

sentions à d'autres pays. C'était une grande victoire pour le libre exercice de notre liberté fiscale, tout le voit vu, notamment, lors des négociations de commerce dans la Suisse où l'on trouvait plaisir par des accords qui établissaient à la France une autre répartition pour toute la partie sud par celle du sud du territoire entre la Suisse et l'Angleterre. De même, à l'occasion de la révolution anglaise, lorsque les révoltes dans le royaume avaient été vaincues, et lorsque la révolution anglaise fut suivie par les tentatives pour détruire la convention, et la démanteler.

De toute façon, l'existence de ce lien était un événement cardinal de l'histoire à grande échelle, et il eut l'heure de le faire connaître aux nations de l'Europe, et il obtint, avec un grand renouvellement, qui fut son écho non seulement dans l'Angleterre, mais encore par toute l'Europe, le retrait de ce lien : c'était une victoire sans précédent dans l'histoire de tout régime colonial. Par suite de la conférence et sur l'inspiration de Sir Wilfrid, la Grande-Bretagne s'est engagée à négocier avec les pays favorisés par ces vieux traités pour dégager les dominions des obligations qu'elle y avait contractées pour eux, non seulement les traités de commerce de l'Angleterre à l'avenir ne nous lieront plus, mais encore celle-ci va faire modifier ses anciens traités dans le même sens. C'est la disparition des dernières entraves à notre liberté fiscale.

Sir Wilfrid s'est, d'autre part, opposé à l'institution d'une union douanière impériale : en le devine, il ne saurait se Committre à aucun projet de caractère fédératif. Mais il favorise l'établissement d'une commission chargée d'examiner par quels moyens le commerce entre les colonies et la métropole peut être favorisé, non par une union englobant en un seul tout chacune de ses parties, mais par le libre exercice de leur activité les unes vis-à-vis des autres. Cette attitude obéissait, comme les précédentes, à cette même politique de ne définir les relations impériales que par la liberté et l'autonomie locale.

Telle fut l'œuvre de Sir Wilfrid Laurier à la conférence de 1911 : rejet de toute tentative de fédération ; proclamation et reconnaissance de notre autonomie navale et fiscale.

Et l'on voit que ce fut là l'écho de l'œuvre de toute sa vie.

De fait, son séjour à Londres fut cette fois une apothéose. Tant à la conférence qu'aux fêtes du couronnement, grande figure d'homme d'Etat, d'orateur impeccable et de diplomate, se dessina au premier rang. À la conférence, sa parole fut applaudie, commentée, applaudie ; aux fêtes du couronnement, sa seule présence excita l'enthousiasme, par tout ce qu'elle rappelait d'oeuvres accomplies, et le peuple anglais qui se pressait à ces fêtes l'applaudit comme l'une de ses gloires. Nous ne finirions plus de citer les nombreux témoignages de toute la presse d'Angleterre, exprimant à l'unisson leur admiration et leur respect pour le grand homme d'Etat canadien qu'on n'hésita pas à proclamer le plus grand de l'Empire. On a pu lire ces élatants témoignages dans les journaux canadiens qui ont reproduit leurs confrères de Londres, lesquels prouvent que la présence de Laurier en la capitale anglaise a suscité le plus vif enthousiasme et fait ressurgir le plus grand honneur sur le Canada tout entier.

Et c'est pourquoi le peuple canadien est accouru à la rencontre de son chef, dont il est plus fier et plus enthousiaste que jamais ; c'est pourquoi il s'est apprêté à le recevoir à la fois comme son plus fidèle ami et comme son soutien le plus ferme ; c'est pourquoi ont résonné partout les accents du triomphe et les acclamations populaires :

**"Vive Laurier, le champion de notre autonomie et de nos droits ! Vive Laurier, notre grand Canadien !"**

Ce qui caractérise l'homme d'état, c'est l'art de prévoir les événements et de se préparer à faire face aux éventualités qu'ils apportent, de savoir proportionner les moyens au but à atteindre et de diriger les courants de l'opinion, tout en paraissant y obéir. Récemment le vent a soufflé d'un point quelconque de l'horizon, sans que Sir Wilfrid en ait eu la présence. Aucune que l'évolution du pays ou la marche des affaires exige la collaboration des personnes publiques, il prévoit, devance les exigences du progrès national.

Un très peu de temps, l'exercice du pouvoir a développé chez lui la notion des choses positives, le sentiment exact du nécessaire et du possible. Quelle habileté de diplomate de carrière n'a pas dépensée pour prévenir ces choses d'opinions religieuses ou nationales si néfastes dans un pays comme le nôtre! A voir le cours régulier et harmonieux des événements depuis treize ans, ne croyait-on pas qu'il n'y a ici qu'une seule nationalité communiant en une seule foi? Cette paix que le pays lui doit n'est-elle pas le triomphe de l'équilibre moral?

### L'ADMINISTRATEUR.

### L'ÈRE NOUVELLE.

Sir W. Laurier peut en toute justice être appelé le premier homme d'état de l'Ère Nouvelle Canadienne. Ses prédécesseurs avaient accompli la plus forte part de leur tâche avant la Confédération.

A la Confédération, Laurier était un jeune homme, il venait d'entrer au barreau et de se livrer à l'exercice de sa profession et c'est seulement quatre ans après la Confédération qu'il a commencé sa carrière politique en entrant à la Législature du Québec.

Il est à ce plus tard, il fusionne dans la Chambre des Comunes sa première partition.

C'est à ce bien les années où le connaît comme un orateur généralement peu d'effet grâce à la lutte polémique ordinaire mais impressionnant toujours l'attention par la dignité et la courtoisie gracie de son discours et la distinction de son style.

Dès lors qu'il a été élu à ce poste de chef de l'opposition en 1887 il a commencé aussi dans l'espace canadien.

Il fut alors chargé d'expliquer le pays si dépendant qu'il possédait à l'époque. Il fut chargé du langage de l'urbanité des Canadiennes, de leur rôle dans la cause de la santé, de l'éducation, de l'industrie et de l'agriculture, de l'enseignement.

Cela fut à ce qu'il pourra être fier à la hauteur de circonstances dans lesquelles le monde de l'Amérique était plus clair.

Cette fois il termina son discours en évidemment remettant à la Chambre une partie de son discours précédent. Ainsi fut le succès important.

Il fut alors nommé à ce poste et fermement chargé d'assurer la haute position de représentants de l'Amérique.

Cela fut à ce qu'il tenue des conférences d'importance nationale. Des questions canadiennes et des autres informations qu'il menait toute sa force.

Les deux dernières années dans lesquelles il a été premier ministre ont marqué une époque dans l'histoire du Canada.

Jusqu'à ce qu'il fût élu à la Confédération, le Canada n'a jamais été chargé d'un aussi vaste domaine national, l'ensemble de l'Amérique à cette époque ayant été divisée.

Le Canada a été longtemps un pays de PROMESSES.

C'est à ce qu'il fut un pays de REALISATION.

Les deux dernières années, les débâcles des députés canadiens ont démonté les espérances des fondateurs de la Confédération longtemps différées et sans vérification.

Le Canada est devenu de fait, s'il ne de nom, un million avec des aspirations nationales, prêt à accomplir dans le monde œuvre de nation.

L'Ouest longtemps pauvre est devenu rapidement le foyer de nombreuses familles prospères et travailleuses.

Les conflits de race et de religion sont relégués aux mains d'agitateurs impuissants et méprisés.

Tous divers éléments de la population travaillent ensemble pour former une collectivité libre et forte.

Le nom de Sir Wilfrid Laurier devient toujours intimement associé à cette heure d'incomparable développement et d'indéniable prospérité.

### LES RÉALISATIONS

Ce qui caractérise bien ces quinze années dernières, durant lesquelles Sir Wilfrid Laurier est à la tête des affaires du pays, c'est un grand nombre d'œuvres qui ont été faites, et dont on peut difficilement de parler avec quelque prétension.

Prenons par exemple la Préférence en faveur de l'Angleterre. Pendant nombre d'années on en a parlé. Tant le moins qu'il y ait été une bonne chose de faire partie dans notre législation tarifaire de quelques dépositions négatives envers la Grande-Bretagne, d'autant que les produits manufacturés de la Grande-Bretagne à un tarif inférieur que les produits des pays étrangers. En 1895 M. Davies, maintenant Sir Henri Laing, alors ministre de la Poste, présente une résolution proposant que le Canada fasse, posé de façon à donner une préférence aux importations de grande-Bretagne. Les deux autres opposèrent à cette résolution également allant à dire que le Canada accordait une préférence à la Grande-Bretagne "*quand c'eût été accordé au Canada*". L'amendement passe et l'affaire en revient à ses deux auteurs manquant le pas et rien ne se fait.

Quand Sir Wilfrid Laurier monta au pouvoir, l'époque des si et des *quand* fut fin immédiatement.

On cessa de parler de la préférence britannique mais on l'inscrivit dans les statuts et on en constate maintenant les merveilleux effets. Le commerce avec la Grande-Bretagne qui en 1896 était d'un peu moins de cent million atteint maintenant trois cents millions.

••

L'ouverture toute grande du marché britannique pour le grain, le fromage, les fruits et la viande du Canada date de la préférence instituée en 1867 par Sir Wilfrid Laurier.

Quand le tarif de 1867 fut présenté, Sir Chas. Tupper déclara que c'était "le *glas*, le *lamentable glas*" des manufacturiers canadiens, suivant l'enveloppement de leurs entreprises. Aujourd'hui les industries sont plus prospères que jamais et l'Association des manufacturiers n'a qu'un désir, c'est qu'on laisse faire à de longues années encore ce tarif bienfaisant.

Les conservateurs avaient continué de prétendre qu'ils étaient les seuls amis de l'industrie; mais les quinze années de gouvernement Laurier ont montré que les vrais amis du manufacturier comme de l'ouvrier sont ceux qui savaient agir au lieu de parler.

Depuis le jour où fut inauguré la politique Nationale, le parti conservateur promit aux cultivateurs de rétablir avec les Etats-Unis le régime de réciprocité qui avait fait le pays si prospère de 1854 à 1860. La Politique Nationale fut même instituée express pour produire ce résultat tant espéré.

Mais toujours les conservateurs se contentent *de parler et de rien faire*.

Sir W. Laurier qui dès le premier jour de son arrivée au pouvoir avait dressé ses batteries pour obtenir cette liberté d'échange de produits naturels que sollicite notre population agricole a réussi où ses prédecesseurs avaient échoué.

Cette réciprocité, il l'a obtenue avec une ampleur qui a stupéfié les plus ardents partisans du régime.

La réciprocité est sortie des régions du rêve pour entrer dans le domaine de l'accomplissement et c'est à Sir Wilfrid Laurier que notre population agricole doit ce succès.

Et lorsque le moment sera venu d'en prouver au chef libéral sa reconnaissance, il n'y aura sûrement personne qui manquera à l'appel.

#### LE PEUPLEMENT DE L'OUEST.

La merveilleuse croissance de l'Ouest au cours des quinze années est un fait brutal auquel ne peuvent répondre les adversaires même les plus obstinés de Sir Wilfrid Laurier.

Il est bien facile de dire que la prospérité de l'Ouest est due à la fertilité du sol. Mais comment se fait-il qu'avec toutes ces richesses naturelles l'Ouest soit, depuis des années, un pays sans aucun bénéfice pratique pour le Canada et pour le monde? Comment se fait-il que, peu de temps après l'acquisition des libertés au pourvoir le flot de l'immigration ait commencé à affluer vers cette région avec une intensité correspondant à l'importance de ses ressources? Les chiffres de l'immigration, des acquisitions d'immobilier, de l'augmentation de population, du rendement en blé et en céréales ont été donnés maintes fois. Mais il n'y a pas dans ces chiffres pour prouver la prospérité et la croissance de l'Ouest.

Tous ceux qui ont visité le pays en 1896 et qui l'ont quitté en 1901 peuvent reconnaître l'évolue que ce sont deux pays entièrement différents.

En 1896, lorsque Mr. Sir John A. Macdonald fut nommé administrateur des affaires, il n'y avait, en fait qu'une seule province avec un grand espace de territoire non organisé, malgroomé, sauvage et cultivé dans quelques îlots isolément, par moments très bien espacés.

Aujourd'hui, il y a trois provinces rivalisant l'une l'autre en population, développement, riche en culture, et présentant chacune de magnifiques perspectives.

Le Calgary et l'Edmonton d'aujourd'hui ne peuvent pas s'orienter au Calgary et à l'Edmonton de 1901. Il y a aujourd'hui, en Saskatchewan des villes fascinantes qui n'existaient même pas de nous il y a quinze ans; il y avait un seul chemin de fer Transcanadien et maintenant on en compte trois, se disputant le privilège de transporter le grain de l'Ouest et malgré cela, tout le monde demande encore des chemins de fer.

Ce n'est pas seulement l'extrême ouest qui grandit; Manitoba ne reste pas en arrière et Winnipeg, le Chicago du Canada, a déjà à devenir plus tard la capitale du pays.

Et si l'on fait appel à l'histoire, il est facile de montrer que George Brown, le chef du parti libéral fut un des hommes publics qui durant vingt années, ont préché les avantages de l'Ouest et recommandé son union avec le Canada. On peut montrer qu'il agissait ainsi en dépit de la froideur qu'il rencontrait et du désengagement qu'il cherchait à lui inspirer. On peut aussi montrer que jusqu'à

L'époque de la Confédération Sir John Macdonald ne tenait pas un compte de la culture de l'Ouest, sauf un point de vue de la défense militaire. On pourrait même rappeler que l'entrée de l'Ouest dans l'Union fut en avance des articles du programme, une des phases de la création de l'une convention libérale terminée à Ottawa en 1857.

*Il n'y a pas d'autre époque qui ait joué aussi bien les intérêts des deux parties du pays.*

Alors que nous vivions en 1857, il mourut en 1852, mais en 1854.

Il est à parler du présent et du travail accompli par Sir Wilfrid Laurier pour le développement de l'Ouest, dans son attitude d'admission.

Il a également été ayant relation avec l'Ouest, mais c'est dans la partie sud qu'il a fait la plus grande partie.

*Il a été à la tête de toute affaire, tout le temps, et il a été le seul à faire une grande partie du crédit qu'il mérite.*

## LE DÉCLEVRE ACCORDÉ

Il a effectué, point par point, l'accord du simple et évident désir de Sir Wilfrid Laurier au gros événement qui n'a pas.

Il a été identifié toutes les réformes opérées, les entreprises exécutées, en cette partie l'histoire des quinze dernières années.

Nous allons résumer simplement les œuvres les plus saillantes, au moins celles qui dans la vie sociale et politique du Manitoba font écho, non pas celles qui sont la continuation des régimes précédents, mais celles qui marquent cette période et subsisteront toujours comme les traits distinctifs de l'administration de Sir Wilfrid Laurier.

Voici donc ce résumé:

*Sur l'ordre religieux et moral:*

*Le règlement du différend des ÉCOLES DU MANITOBA.*

*La création des deux provinces de l'Ouest, Alberta et Sudbury.*

chewan avec reconnaissance des *droits de la langue FRANÇAISE ET DE LA RELIGION CATHOLIQUE* dans les écoles.

Venue au Canada sur la demande de Sir Wilfrid Laurier et de ses collègues d'un LEGAT DU PAPE, dont la présence a ramené le calme et la liberté dans les rangs des catholiques.

*La loi du Dimanche* qui, regardée d'abord d'un mauvais œil par beaucoup de Canadiens-français en raison de l'opposition passionnée qui lui était faite, est maintenant considérée par tous comme une mesure salutaire pour le bien-être moral du peuple et juste pour l'ouvrier et le travailleur.

*Dans l'ordre social:*

SUPPRESSION de l'unique LOI DU CENS ELECTORAL vestige de la servitude conservatrice et adoption d'un système électoral sain et juste sous l'initiative municipale.

Création d'un MINISTÈRE DU TRAVAIL avec un ministre spécial ayant charge de s'occuper de toutes les mesures ouvrières: Gazette du travail, loi de Conciliation, loi de la journée de huit heures, instruction technique, toutes choses dont il n'était même pas question sous les conservateurs.

*Dans l'ordre économique:*

REVISION DU TARIF, PREFERENCE A LA GRANDE-BRÉTAGNE, PRIMES pour l'acier, le pétrole, le plomb, etc.

*Dans le domaine international:*

Création d'un MINISTÈRE DES RELATIONS ÉTRANGÈRES; nomination d'AGENTS COMMERCIAUX; participation aux EXPOSITIONS.

*Dans l'ordre commercial:*

TRAITES avec la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Italie, la Belgique, la Hollande.

*Dans le domaine ouvrier:*

RESTRICTION de l'immigration des Hindous, des Chinois et des Japonais.

*Dans le sens franco-canadien:*

Nomination d'AGENTS D'IMMIGRATION en France; SUBVENTIONNEMENT de la ligne FRANCO-CANADIENNE;

nomination à Paris d'un **COMMISSAIRE EN TITRE** du gouvernement du Canada, au lieu d'une simple succursale comme les Conservateurs en avaient créée une.

*Dans l'ordre diplomatique:*

RECONNAISSANCE pour le Canada du DROIT de NEGOCIER SES TRAITS de commerce avec les pays étrangers; règlement du DIFFEREND DES PECHERIES avec les Etats-Unis.

*Créations nouvelles:*

COMMISSION DES CHEMINS DE FER demandée depuis si longtemps par toute la population, promise par les conservateurs et créée par Sir Wilfrid Laurier.

COMMISSION DES RESSOURCES NATURELLES, créée par Sir Wilfrid Laurier pour aviser aux moyens de sauvegarder nos richesses nationales.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL, créée par Sir Wilfrid Laurier pour substituer à l'ancien système de favoritisme dans la nomination aux emplois publics, l'admission au concours suivant les capacités.

*Pour la défense du Canada:*

Constitution d'une MILICE EFFICACE, bien armée, bien équipée avec un état-major instruit capable d'être utile si le Canada était en danger.

Arrivement par le Canada de BASES NAVALS à Halifax et à Esquimalt faisant partie du système de défense du Canada.

Création d'une MARINE DE GUERRE proportionnée aux ressources du Canada et capable de faire respecter notre pays

*Pour le développement du pays:*

Création d'un MINISTÈRE DES MINES.

Création de RESERVES FORESTIERS.

Encouragements de toute nature à L'AGRICULTURE.

Encouragements aux PECHERIES: pisciculture, piscifacture, etc.

Construction dans tout le pays d'ÉDIFICES PUBLICS confortables et élégants.

Construction de QUAIS, JETEES, etc.

*Pour la capitale:*

Développement de la grande idée de création d'une WASHINGTON DU NORD.

Formation de COMMISSION D'EMBELLISSEMENTS qui a changé toute la face d'Ottawa.

Construction d'un PALAIS ADMINISTRATIF pour réunir sous un même toit tous les bureaux épars dans la capitale.

*Pour les transports et les voies de communication:*

Avec ce merveilleux sens pratique qui est la marque distinctive de l'administration de Sir W. Laurier toute son attention a porté sur la multiplication des moyens de transport. Durant ce régime des milliers et des milliers de milles ont été ajoutés aux lignes existantes, mais nous nous contenterons de citer ici les lignes nouvelles entreprises ou achevées au cours de ces quinze dernières années.

Chemin de fer de CROW'S NEST PASS.

TRANSCONTINENTAL NATIONAL.

PROLONGEMENT DE L'INTERCOLONIAL à Montréal.

Construction du CANADIAN NORTHERN et achèvement comme TROISIÈME TRANSCONTINENTAL.

Chemin de fer de la BAIE D'HUDSON.

Et si nous prenons les voies fluviales et les travaux ou mesures prises pour créer de nouvelles communications, nous trouvons:

Achèvement du CHENAL MARITIME DU ST LAURENT à 30 pieds.

Elargissement du CANAL WELLAND.

Achèvement du CANAL DE TRENT.

Commencement du CANAL DE LA BAIE GEORGienne.

Sans compter l'ABOLITION DES TAUX DE PEAGES sur les canaux qui a été un rude appoint à nos transports par canaux.

Parlerons-nous des ports?

L'équipement et l'agrandissement du PORT DE MONTREAL, si longtemps demandés et dont les conservateurs avaient fait un

tel gâchis, l'achève majestueusement et avant peu Montréal promet grâce à Sir Wilfrid Laurier d'être un des premiers ports du monde.

Enfin terminons ce rapide exposé en rappelant que c'est à Sir Wilfrid Laurier et son jeune et actif ministre des postes Hon. R. Lemieux que le peuple du Canada doit la REDUCTION DU PORT DES LETTRES et l'organisation du système de DISTRIBUTION GRATUITE dans les campagnes.

Voilà un simple aperçu de ce qui s'est fait dans les quatre dernières années d'absolument nouveau, inconnu sous les conservateurs et de l'USAGE AUQUEL ON A CONSACRÉES LES RESSOURCES FINANCIERES CRÉES PAR LE DÉVELOPPEMENT ET LE PROGRÈS DU PAYS.

Le Canada n'en a-t-il pas eu pour son compte?

Sir Wilfrid Laurier n'a-t-il pas bien employé les ressources du pays?

*S'il a été un si bon administrateur, qui se dit justement qu'il faut songer à en changer?*

## POURQUOI CHANGER?

Le parti libéral était simplement une faction politique, n'ayant en vue que le pouvoir et ses émoluments; s'il n'avait même d'autres titres à invoquer que les œuvres accomplies et ses traditions d'honneur et de travail, ses adversaires pourraient avoir des raisons pour contester ses droits au maintien au pouvoir.

Mais quand il se présente au peuple au nom de principes justes et sains, comme instrument de développement, comme guide sûr, pour l'accomplissement des œuvres nationales aujourd'hui entreprises, il devient parfaitement évident que la proposition de le remplacer par un parti ou une association de parti dont le seul programme repose sur l'INACTION, la NEGATION et l'INSULTE est une complète absurdité.

La virilité politique progressive de ce nouveau pays demande d'être dirigée par des hommes sur lesquels on puisse compter.

Que propose donc le parti conservateur pour le développement du pays?

Rien, sauf la continuation des entreprises commencées par les libéraux, de ces grands projets marqués au sceau du génie politique de Sir Wilfrid Laurier et que l'Opposition a tous combattus et condamnés.

A part cela, aucun projet, aucun dessein, aucune perspective.

La Construction du Pacifique Canadien, voilà tout le fond de la boutique conservatrice.

Le Canada a bien marché depuis heureusement. Où en serait-il s'il avait continué à s'hypnotiser sur le travail accompli le jour où fut achevé le Pacifique?

Le parti libéral a toujours été en faveur du progrès, l'âge, de la vraie démocratie, et de la liberté personnelle. C'est à son sincère désir pour le développement et l'application de ces grands principes qu'il doit son origine et son succès. L'histoire du Canada libéral, comme celle de la Grande-Bretagne, est l'histoire d'une opposition victorieuse à toute mesure antisociale de répression et d'oppression pour subordonner le bien-être et l'avancement de la collectivité aux intérêts des classes privilégiées.

Nulle part ces grands principes n'ont trouvé une application plus complète que sous l'administration de Sir Wilfrid Laurier.

Et c'est pourquoi nous ne trouvons pas aujourd'hui dans notre parlement de faction socialiste, pas d'élément représentant la condamnation de la forme même du gouvernement, pas de représentants de sections de la collectivité qui se considèrent traités avec injustice.

Quel contraste à cet égard entre le Parlement du Canada et les corps législatifs de presque tous les autres pays où régne le système constitutionnel!

C'est parcequ'ils sont bien gouvernés, prudents et satisfaisant de la direction prudente des affaires.

Et c'est surtout en raison de cette prudence de direction que le Canada présente un tel attrait pour les plus intelligents et les plus prévoyants des emigrants des autres pays.

C'est à la bienfaisante allure que Sir Wilfrid Laurier a su imprimer aux affaires du pays que nous devons de peupler le Canada avec une population dont il est capable de conserver intactes les nobles

impulsions qui l'ont amenée dans nos plaines et les conditions sociales qui l'ont attirée.

Le digne représentant et le chef méritant du grand parti libéral veut aujourd'hui demander au peuple du Canada de passer un verdict sur ce qu'il a fait et sur ce qu'il va faire.

### CE VERDICT, IL L'ATTEND AVEC CONFIANCE. APPEL AUX ELECTEURS

Nous venons, dans un court tableau de passer en revue la carrière de Sir Wilfrid Laurier au cours de ses quinze dernières années de gouvernement.

Nous avons fait ressortir l'influence qu'il a exercée sur le peuple par sa haute personnalité morale; par son habileté politique et par sa compétence administrative.

La grandeur et la sagesse de son œuvre n'ont pas à être discutées; elle se démontre d'elle-même contre toutes les attaques et les malveillances.

Le fait est que le Canada n'a jamais été plus *stable*, plus *peuplé*, plus *grand* qu'aujourd'hui.

Impérable de le nier.

Maintenant, au seuil de cette quinzième année, Sir Wilfrid Laurier ayant atteint le terme où il pourrait demander à ses amis de lui laisser prendre un repos bien mérité, jouir du calme et de la solitude à laquelle il aspire, éprouve le regret de voir son ouvrage malcompté par certains esprits trahis, compromis par de coupables extravagances.

Cette harmonie qu'il a toujours si affermement cherché à établir entre les races devient le point d'opposition turbulente. Le statut qu'il avait obtenu pour sa race dans la Confédération aurait dû être mis en danger par des prêposés et des agents provocateurs.

Et alors il renvoie aux visages de repos qu'il avait conquis!

Encore une fois, sans docte indulgence, que lui réserve la divine Providence, il demande au peuple du Canada qu'il n'a toujours tant aimé, de lui prouver sa confiance de ne pas abandonner son œuvre

de ne pas renier les grands principes de solidarité, de fraternité de bonne entente auxquels il l'a toujours habitué.

## II. DEMANDE AUX ELECTEURS DE DEFENDRE L'EDIFICE NATIONAL CONTRE LES DEMOLISSEURS.

Il fait appel aux électeurs pour l'aider à mettre le couronnement à l'édifice en donnant au Canada ce traité de réciprocité avec les Etats-Unis qui depuis 40 ans fait l'objet de tous les vœux de la population.

Est-ce trop demander que de supplier nos amis d'entendre cet appel, d'ECOUTER LA VOIX DU VIEUX CHEF QUI A CONDUIT LE PAYS A LA GLOIRE ET A LA PROSPERITE et de lui accorder cette preuve de confiance, ce verdict affirmatif qu'il demande.

Nous sommes certains que pas un homme de cœur ne restera sourd à cet appel et que les élections prochaines seront l'écho et la répétition fidèle des grandes journées de 1900, de 1904 et de 1908, c'est-à-dire une victoire éclatante pour Sir W. Laurier et pour son CABINET DE PATRIOTES.

## TABLE DES MATIERES.

---

|  |           |    |
|--|-----------|----|
| Sir Wilfrid Laurier chef du parti liberal  | • • • • • | 1  |
| Quinze années de pouvoir                   | • • • • • | 2  |
| <b>L'Homme</b>                             | • • • • • | 3  |
| L'éloquence de Sir Wilfrid Laurier         | • • • • • | 3  |
| Le liberalisme                             | • • • • • | 4  |
| Caractère et foi                           | • • • • • | 5  |
| Le tact                                    | • • • • • | 6  |
| L'étude et le travail                      | • • • • • | 7  |
| L'amour du Canada                          | • • • • • | 8  |
| La conviction                              | • • • • • | 9  |
| La simplicité                              | • • • • • | 10 |
| Le magnétisme                              | • • • • • | 11 |
| <b>Le politicien</b>                       | • • • • • | 14 |
| Les écoles du Manitoba                     | • • • • • | 15 |
| L'envoi des contingents                    | • • • • • | 18 |
| Les nouvelles provinces et la loi scolaire | • • • • • | 20 |
| Le Transcontinental                        | • • • • • | 22 |
| La création des forces navales             | • • • • • | 24 |
| Les conférences impériales                 | • • • • • | 27 |
| L'autonomie                                | • • • • • | 30 |
| La réciprocité                             | • • • • • | 32 |
| La Conférence de 1911.                     | • • • • • | 34 |
| <b>L'administrateur</b>                    | • • • • • | 42 |
| L'ère nouvelle                             | • • • • • | 42 |
| Les réalisations                           | • • • • • | 44 |
| Le peuplement de l'Ouest                   | • • • • • | 45 |
| L'œuvre accomplie                          | • • • • • | 47 |
| Pourquoi changer?                          | • • • • • | 51 |
| Verdict                                    | • • • • • | 53 |

